



RAPPORT D'ACTIVITÉ

du Grand Albigeois



COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS

www.grand-albigeois.fr

Sommaire

ÉDITORIAL	3
LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018	4
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION - Son fonctionnement, son projet, ses ressources	7
» L'Agglo en chiffres.....	8
» Les compétences	9
» Le fonctionnement institutionnel	10
» Les élus du bureau communautaire	11
» Le projet de territoire.....	12
» Les services communautaires.....	13
» Les affaires générales, marchés publics, assurances	14
» Les ressources humaines et la mutualisation.....	15
» La communication et les relations presse.....	17
» Le parc auto communautaire.....	18
» Le système d'informations géographiques	22
» Le patrimoine immobilier	23
» Les politiques contractuelles et partenariales.....	24
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - Investir pour l'avenir	25
» Le développement économique	26
» L'enseignement supérieur et la recherche.....	29
» Les systèmes d'informations et réseaux.....	30
MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES - Développer une mobilité durable	32
» Les transports urbains	33
» Les déplacements doux	35
» Les parcs de stationnement.....	37
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE - Participer à l'aménagement du territoire	38
» Les grandes infrastructures et les travaux d'aménagements urbains.....	39
» Les travaux d'entretien de la voirie	41
» La gestion du domaine public.....	43
ENVIRONNEMENT - Agir pour un développement durable du territoire	45
» L'éclairage public et la maîtrise énergétique	46
» L'économie circulaire.....	48
» L'hydraulique et l'assainissement.....	50
» La gestion et le traitement des déchets.....	52
URBANISME, HABITAT ET COHÉSION SOCIALE - Assurer la cohésion urbaine et sociale du territoire	54
» Le plan local d'urbanisme intercommunal	55
» L'habitat	58
» La politique de la ville.....	60
» Le projet de renouvellement urbain	62
SERVICES AUX PUBLICS - Vivre le territoire au quotidien	63
» Les médiathèques	64
» Les équipements aquatiques	66
» Le relais d'assistantes maternelles.....	68
» La propreté urbaine	69
» Le chenil fourrière animale.....	70

Éditorial

Le Grand Albigeois garde le cap. Notre projet de territoire *CAP 2030* dresse pour objectifs le renforcement de notre cohésion dans le respect des identités communales et le développement d'un territoire à la fois dynamique et durable. Le bilan annuel qu'est notre rapport d'activité constitue un bon indicateur de l'avancement de notre action collective, et à la lecture de celui-ci, une certitude s'esquisse : nous sommes sur la bonne voie.

2017 était une année intense en actions et la dynamique s'est poursuivie en 2018. Et ce, malgré un contexte financier toujours aussi contraint pour nos collectivités. Certes, l'Albigeois possède nombre d'atouts en termes de cadre de vie, de taille, de tissu économique. Nous aurions pu nous contenter de capitaliser dessus, mais la dynamique engagée marque le signe d'une implication sans faille des équipes de notre Agglomération, hommes et femmes qui ont à cœur d'unir leurs compétences au service de notre bassin de vie et de ses habitants.

Parmi les temps forts de l'année écoulée, la poursuite de l'élaboration de notre PLU intercommunal. Pensé et co-construit à 16, le projet de PLUi arrêté en conseil en décembre est le fruit d'un travail de longue haleine de l'ensemble des élus municipaux et de nos collaborateurs. Le succès des premières Rencontres de l'investissement public et l'intensification de la commercialisation de nos

espaces économiques révèlent la vitalité économique de notre territoire que nous continuons d'impulser. Un développement toujours respectueux de l'environnement : preuve en est la poursuite de nos actions en faveur des mobilités durables, ou menées dans le cadre de notre plan climat air énergie.

Enfin, le renforcement de la mutualisation des services démontre la trajectoire de cohésion empruntée par le Grand Albigeois. Une stratégie payante pour forger notre identité et notre projet de territoire aux côtés des métropoles de notre région.

La présidente
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Les temps forts de l'année 2018

JAN
2018



Près de 400 agents et élus se retrouvent à la cérémonie des vœux de l'Agglo

FÉV
2018



La rénovation du centre-bourg de Castelnau-de-Lévis touche à sa fin

MAR
2018



Le 19^e Salon du livre jeunesse, rendez-vous incontournable de la vie culturelle

AVR
2018



La traversée du centre-bourg de Rouffiac aménagée

MAI
2018



La Bourse aux vélos attire toujours un large public

JUIN
2018



Une nouvelle gamme de composteurs bois est proposée aux Grands Albigeois

JUIL
2018



Les abords de la future Passerelle piétonne et cyclable s'habillent

AOÛT
2018



L'Agglo accompagne les propriétaires aux revenus modestes dans leurs travaux de rénovation



L'Agglo lance son programme d'actions d'économie circulaire



Soirée *Starting Box* à l'occasion de la semaine « Osez l'entreprise »



L'Agglo organise les 1^{ères} Rencontres de l'investissement public



Construction d'une nouvelle station d'épuration à Marssac-sur-Tarn



Des boues issues du traitement des eaux usées transformées en biogaz à la STEP Albi-Madeleine



Une borne de recharge pour véhicules électriques est installée à InnoProd



Albi-InnoProd accueille Fab14 qui rassemble plus de 800 FabLabs du monde entier



En 2018, les espaces aquatiques ont franchi le cap des 5 millions d'utilisateurs



La commercialisation de la zone d'activités Eco²Rieumassas se poursuit



54 participants relèvent le défi du Global Game Jam



D'anciennes élèves de l'École européenne de l'art et des matières réalisent la parure de la Passerelle



Les commerçants du territoire ont désormais leur vitrine sur le web



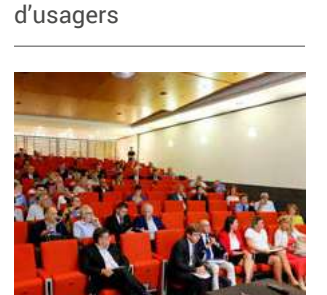
Les offres d'emploi du territoire disponibles en 1 clic sur www.grand-albigeois.fr



Le réaménagement de l'entrée d'Arthès par la route de Carmaux se poursuit



Le ministre de la Cohésion des territoires visite le quartier de Cantepau dans le cadre du projet de rénovation urbaine



Le Grand Albigeois accueille une rencontre régionale de l'ADCF

SEP

2018



Le réseau des transports affiche une fréquentation en hausse de 12 % par rapport à 2017



Les *Balades en Albigeois* désormais en cartes interactives



Les travaux de la RD100 entre Albi et Saint-Juéry se poursuivent

OCT

2018



Le 100^e Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois est signé



La 2^e édition de *Fermes en ville* rencontre un vif succès



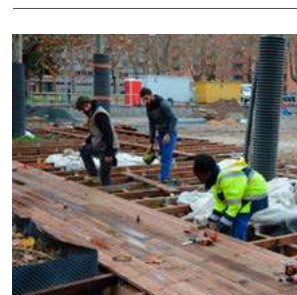
L'Agglo est présente sur le salon Habitarn

NOV

2018



L'Albigeois accueille la Foire de la récup' et du réemploi



Aménagement transitoire pensé par les habitants du square Augereau à Cantepau



Grande soirée de présentation du Plan Climat Air Énergie de l'Agglo

DÉC

2018



Approuvé par les élus, le projet de PLUi est arrêté



Démarrage des travaux de réaménagement de l'entrée d'Albi par la route de Castres



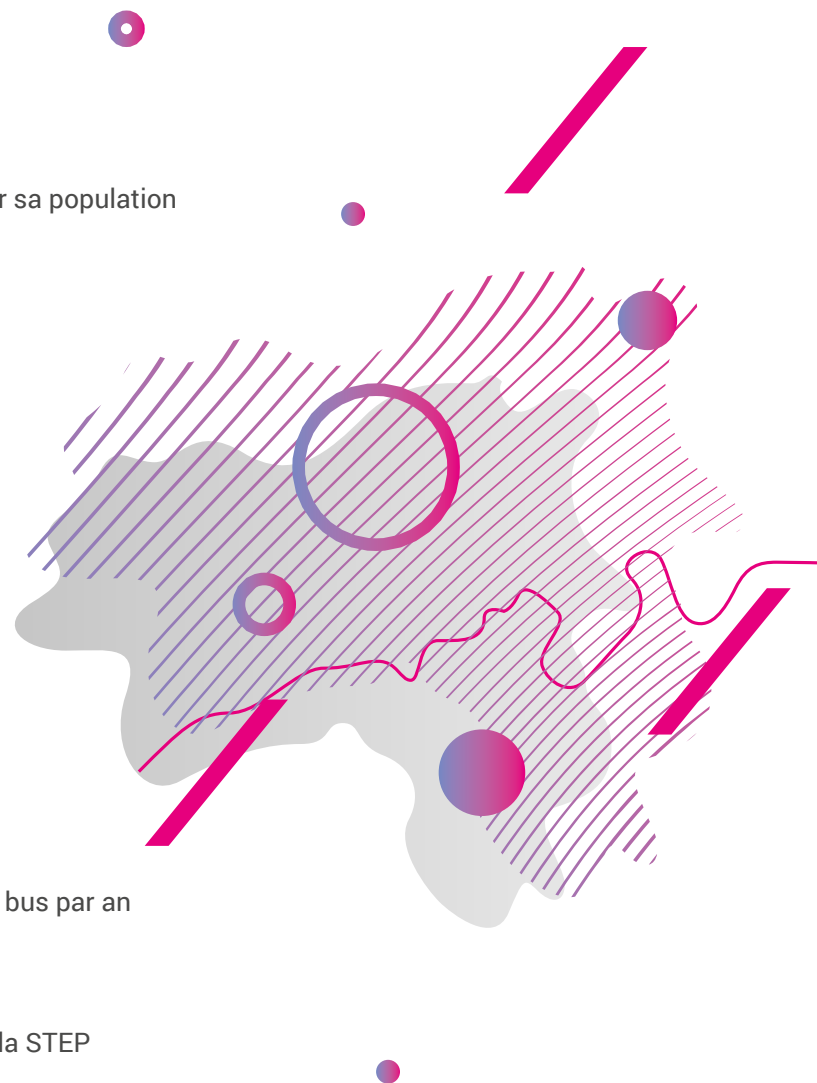
L'exposition événement « Man Ray, vues de l'esprit » attire plus de 9 000 personnes

La communauté d'agglomération



L'Agglo en chiffres

- » **16** communes¹
- » **208** km²
- » **13^e** agglo de la région Occitanie de par sa population
- » **84 990** habitants²
- » **5 300** habitants nouveaux arrivants²
- » **62** élus communautaires
- » **327** élus municipaux
- » **3 400** entreprises
- » **37 000** emplois
- » **596** ha de parcs d'activités³
- » **6 000** étudiants
- » **156** millions d'euros de budget
- » **1,55** million d'usagers transportés en bus par an
- » **5 442 672** m³ d'eau dépolluée
- » **365 000** Nm³ de biogaz produit par la STEP
- » **22 835** tonnes d'ordures ménagères collectées
- » **11 084** inscrits dans les médiathèques
- » **304 173** entrées aux espaces aquatiques



¹ 16 communes depuis le 1^{er} janvier 2017 avec la création d'une commune nouvelle à la suite de la fusion des communes de Puygouzon et Labastide-Dénat.

² En vigueur au 1^{er} janvier 2018 (recensement 2015). Source INSEE.

³ Source zonage PLUi

Les compétences

Pour gagner en cohérence et en efficacité, pour mettre en commun leurs moyens humains, techniques et financiers, Albi et les communes de sa première couronne ont constitué en 2003 « un établissement public de coopération intercommunale » : la communauté d'agglomération de l'Albigeois. Désormais, cette entité intervient pour le compte des 16 communes dans les domaines de compétences qui lui sont confiées.

- » Développement économique
- » Aménagement de l'espace
- » Transports urbains
- » Équilibre social de l'habitat
- » Politique de la ville
- » Voirie, y compris voies communales et chemins ruraux (ouverts à la circulation publique)
- » Espaces publics liés à la voirie et affectés au stationnement, parcs de stationnement
- » Signalisation, gestion du domaine public
- » Éclairage public
- » Entretien des voies et espaces publics : nettoyage, balayage, salage et déneigement
- » Protection et mise en valeur de l'environnement : élimination et valorisation des déchets, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, protection contre les inondations
- » Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- » Assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales

- » Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche
- » Gestion d'un chenil-fourrière animale
- » Développement des activités de pleine nature par la structuration d'un réseau de chemins de randonnée et de découverte-valorisation du patrimoine
- » Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- » Relais d'assistantes maternelles
- » Incendie et secours

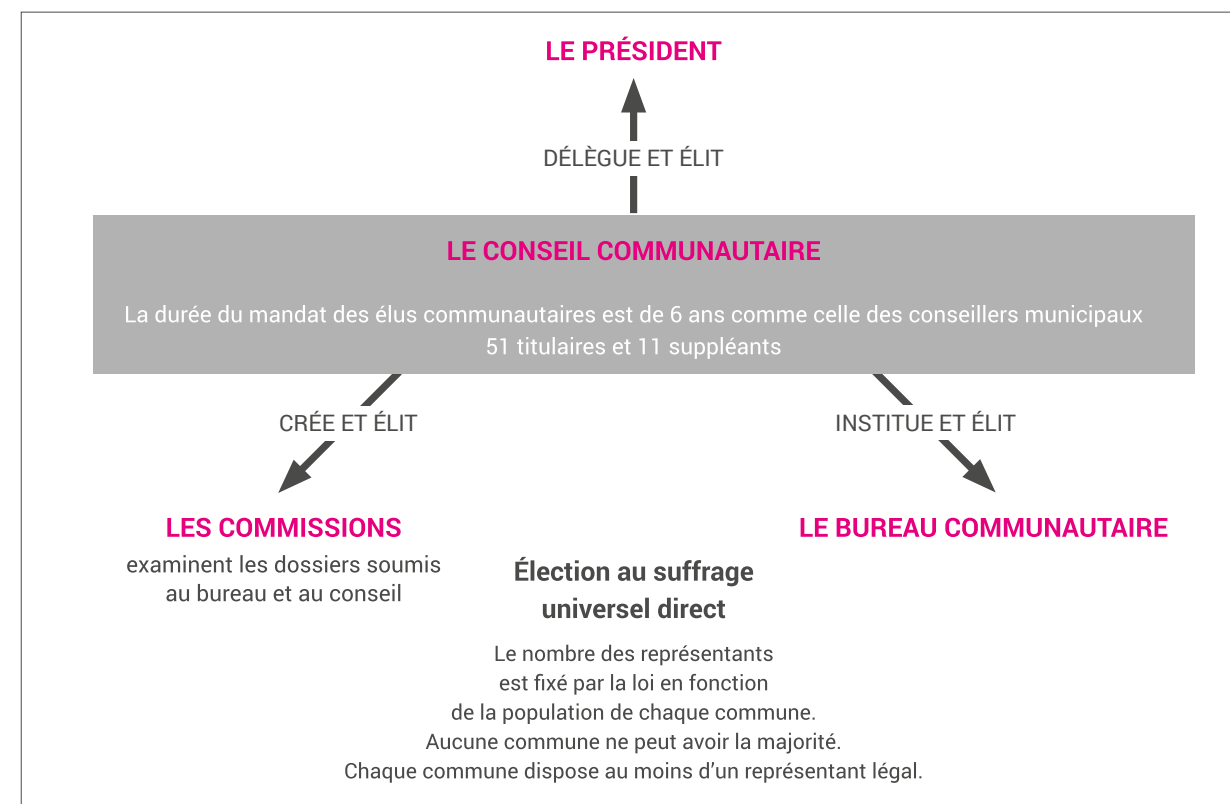
Chacune des compétences relève de la responsabilité d'un vice-président délégué.

Transfert de compétences

Le transfert d'une compétence de l'échelle communale à l'échelle intercommunale ne peut être décidé que par vote du conseil communautaire, de l'ensemble des conseils municipaux et doit être établi par un arrêté du préfet. La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a conféré en 2017 de nouvelles compétences obligatoires aux communautés d'agglomération en matière d'économie (zones d'activités y compris commerciales, politique locale du commerce), d'urbanisme, de promotion touristique et d'aire des gens du voyage.

La prise de compétence de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), obligatoire au 1^{er} janvier 2018, avait été anticipée par les élus qui ont acté le transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2017.

Le fonctionnement institutionnel



Le conseil communautaire

Véritable parlement de la communauté d'agglomération, il se réunit au moins 5 fois par an pour fixer les grandes orientations et voter le budget.

Le bureau communautaire

Composé de 23 membres (le président et 22 vice-présidents), il est l'organe de réflexion, de stratégie et d'arbitrage. Il examine les avis et projets argumentés que les commissions préparent.

Les commissions

Elles sont composées de représentants de chaque commune (1 titulaire et 1 suppléant), les membres du bureau en étant membres de droit.

Outre la commission d'appels d'offres, la commission consultative des services publics locaux et la commission locale d'évaluation des charges transférées, le conseil communautaire a créé 4 commissions thématiques :

- » Environnement
- » Culture - Sports - Politique de la ville
- » Proximité - Travaux
- » Mobilité - Habitat - Urbanisme

En 2018, se sont tenus...

- » 14 réunions du bureau communautaire
- » 5 séances du conseil communautaire
- » 7 commissions

Les élus du bureau communautaire

(au 31 décembre 2018)

 Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Présidente Maire d'Albi	 Thierry DUFOUR 1 ^{er} vice-président délégué à la communication et aux relations publiques Maire de Puygouzon	 Anne-Marie ROSÉ 2 ^e vice-présidente déléguée à l'aménagement de l'espace et à l'urbanisme Maire de Marssac-sur-Tarn	 Jean-Paul RAYNAUD 3 ^e vice-président délégué au réseau des médiathèques Maire de Saint-Juéry	 Sarah LAURENS 4 ^e vice-présidente déléguée à l'environnement et aux déplacements doux Maire de Cambon d'Albi
 Francis SALABERT 5 ^e vice-président délégué aux finances Maire de Lescure d'Albigeois	 Delphine DESHAIES-GALINIÉ 6 ^e vice-présidente déléguée à la voirie et au domaine public Maire de Cunac	 Pierre DOAT 7 ^e vice-président délégué à l'assainissement Maire d'Arthès	 Jean-Michel BOUAT 8 ^e vice-président délégué à la technopole, à l'innovation, à l'enseignement supérieur et à la recherche Adjoint au maire d'Albi	 Robert GAUTHIER 9 ^e vice-président délégué au développement économique Maire de Castelnau-de-Lévis
 Gérard POUJADE 10 ^e vice-président délégué au développement durable Maire du Séquestre	 Christian CHAMAYOU 11 ^e vice-président délégué aux affaires générales, au commandement public et au parc auto Adjoint au maire de Fréjariolles	 Yves CHAPRON 12 ^e vice-président délégué à l'économie sociale et solidaire, à l'économie circulaire Maire de Tersac	 Jean-François ROCHEDREUX 13 ^e vice-président délégué à l'éclairage public et à la maîtrise énergétique Maire de Salies	 Dominique SANCHEZ 14 ^e vice-président délégué aux ressources humaines et à la mutualisation Maire de Dénat
 Éric GUILLAUMIN 15 ^e vice-président délégué à la gestion patrimoniale immobilière Maire de Carlus	 Michel TRÉBOSC Vice-président délégué à la propreté des espaces publics Maire de Rouffiac	 Jacques ROYER Vice-président délégué à la collecte et au traitement des déchets ménagers Maire délégué de Puygouzon**	 Michel FRANQUES Vice-président délégué aux équipements aquatiques et à la politique de la ville Adjoint au maire d'Albi	 Muriel ROQUES-ETIENNE Vice-présidente déléguée aux transports urbains, à la mobilité et au stationnement Conseillère municipale à la mairie d'Albi
 Michèle BARRAU-SARTRES Vice-présidente déléguée à l'habitat Conseillère municipale à la mairie d'Albi	 Bruno LAILHEGUE Vice-président délégué aux financements extérieurs, à l'aménagement numérique et aux systèmes d'informations Adjoint au maire d'Albi	 Michel MARTY Vice-président délégué au relais d'assistantes maternelles Adjoint au maire de Saint-Juéry		

* Élu vice-président le 18 décembre 2018 en remplacement de Robert AZAïs

** À la suite de la création de la commune nouvelle le 1^{er} janvier 2017 (fusion des communes de Puygouzon et Labastide-Dénat)

*** Délégation effective à compter de décembre 2018, auparavant délégué aux financements extérieurs, à l'économie sociale et solidaire, à l'économie circulaire

Le projet de territoire

À la fois document stratégique et feuille de route pour les quinze ans à venir, le projet de territoire *CAP 2030* permet au Grand Albigeois de jouer pleinement son rôle d'accélérateur de croissance et de levier de développement au bénéfice du territoire et au-delà au sein de la région Occitanie.

Ce projet de territoire a vocation à souder les communes de l'Agglomération et à favoriser le développement des coopérations intercommunales et l'intégration au niveau communautaire, dans le respect des identités communales.

Il est un cadre de mobilisation des énergies positives du territoire.

3 grands axes stratégiques pour le territoire de demain :

- Le développement de l'économie au cœur de notre action collective**
 Le développement économique et plus particulièrement des entreprises locales est un des axes majeurs du projet de territoire. Il s'agit de créer les conditions de ce développement, en apportant une réponse aux besoins des entreprises.
- Objectif 100 000 habitants**
 Le Grand Albigeois ambitionne d'atteindre le seuil des 100 000 habitants à horizon 2030.
- Fédérer les énergies pour une agglomération citoyenne et responsable**
 Les femmes et les hommes du territoire sont au cœur du projet : ils en sont le moteur comme la finalité. Il n'est de développement raisonné qu'au service de ceux qui vivent et font vivre le territoire.



Les services communautaires

(au 1^{er} mars 2019)

MISSION TERRITOIRE  SCoT-PLUI-Plan Paysage Denis RAYSEGUIER  Habitat-gens du voyage Laure DERENANCOURT  Projet ANRU Bénédicte KROL-LE MENER	DIRECTION GÉNÉRALE Directrice Générale des Services Corinne DAMPIERRE  Directrice Générale Adjointe Martine ESTIVALS 	COMMUNICATION  Relations presse Marie-Flore BORG
		MISSION QUALITÉ  Financements extérieurs Valentine ROUX

SERVICES COMMUNS	AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS	DOMAINE PUBLIC	ENVIRONNEMENT	CADRE DE VIE
Finances et budget Stéphane AVIZOU  Affaires générales, juridiques, assurances et marchés publics Frédérique OLIVIER  Ressources humaines Virginie FINETTI  Systèmes d'informations et réseaux Alain DUPUIS 	Système d'informations géographiques Jean-Pierre ÉTIENNE  Autorisation du droit des sols Catherine MAZEL*  Isabelle PLISSON  SERVICE SUPPORT Parc auto Sébastien GLORIES 	Développement économique Innovation Laurent TANTOT  Maîtrise d'ouvrage Études et programmation de travaux Christian SIEYS  Régie des transports urbains Stéphane JAMMES  Déplacements doux Développement durable Raphaël SCHAFFNER  Parcs de stationnement Christian SIEYS 	Régie voirie Sébastien GLORIES  Éclairage public maîtrise énergétique Céline MASSOL  Gestion du domaine public Grégory MARQUES 	Hydraulique Assainissement Valérie VITHE  Gestion des déchets Propreté Adiouma SOW 	Équipements aquatiques Philippe BECAUD  Médiathèques Jocelyne DESCHAUX  Relais assistantes maternelles Politique de la ville Chenil Danièle MERCE 

* Agent mis à disposition par la Ville d'Albi



Les affaires générales, marchés publics, assurances

Le service Affaires générales, juridiques, marchés publics et assurances assure la fonction de conseil et d'assistance juridique auprès des élus et des services du Grand Albigeois. Il est chargé de l'instruction des contentieux, assure une veille juridique et est garant de la légalité des actes passés par la collectivité.

Quelques chiffres

- » 236 délibérations
- » 1 476 décisions du président
- » 14 contentieux en cours

Les marchés conclus en 2018

9 marchés de travaux pour permettre notamment :

- la construction de la Passerelle piétonne et cyclable sur le Tarn
- l'aménagement de la RD 97 à Arthès
- les travaux d'entretien et d'extension des réseaux d'assainissement
- les travaux d'entretien et d'extension des réseaux secs
- la réalisation d'une unité de traitement de biogaz

13 marchés de fournitures ont été notifiés. Il s'agit notamment :

- de fourniture de gaz et d'électricité
- de véhicules pour la voirie et la collecte des déchets
- de contenants de collecte de déchets
- des composteurs
- des barrières

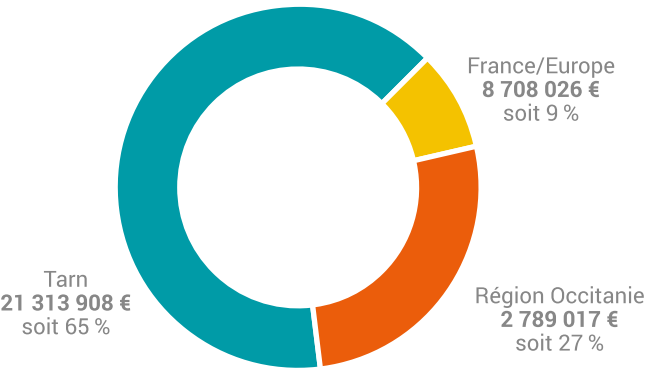
26 marchés de services concernant notamment :

- les assurances dommages aux biens, responsabilité civile, protection juridique et flotte automobile, risques statutaires
- les études du 4^e pont
- la maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes du parking des Temps Modernes

- les études pour la création d'un pôle multimodal
- l'exploitation des hauts de quai des déchetteries de Ranteil et de Gaillagües
- les services de téléphonie

Depuis le 1^{er} octobre 2018, l'intégralité des procédures de marchés sont dématérialisées par l'intermédiaire du profil acheteur.

65 % des marchés, soit 21 millions d'euros, sont attribués à des opérateurs tarnais



Les assurances

Le Grand Albigeois dispose d'un patrimoine bâti de 75 000 m². Il assure 205 véhicules (voitures, bus, bennes, camions, etc.). Les sinistres déclarés concernent :

- » 19 dommages aux biens
- » 54 véhicules à moteur (32 responsables, 4 sinistres 50 % responsables et 18 non responsables) + 1 vol et 21 bris de glace
- » 34 responsabilité civile



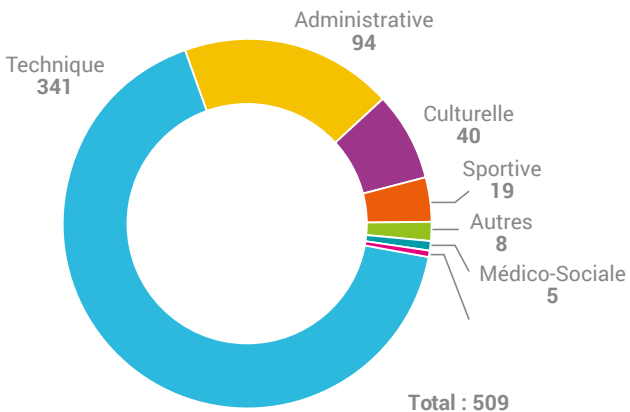
Les ressources humaines et la mutualisation

Depuis 2003, l'évolution des effectifs est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus des communes vers l'Agglomération. Au 31 décembre 2018, le Grand Albigeois compte 509 agents communautaires.

Répartition de l'effectif au 31/12/2018

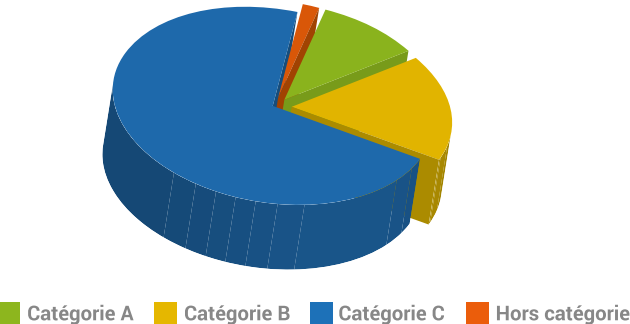
Service	Effectifs
Gestion des déchets	128
Transports urbains	80
Régie voirie	51
Médiathèques	47
Équipements aquatiques	37
Assainissement	25
Ressources humaines	23
Maîtrise d'ouvrage études programmation travaux	16
Parc auto communautaire	13
Finances et budget	10
Autorisation Droit des Sols	10
Direction générale	10
Éclairage public maîtrise énergétique	9
Direction des Systèmes d'Informations	9
Politique de la ville – Relais Assistantes Maternelles	7
Développement économique enseignement supérieur	6
Affaires générales juridiques marchés publics	5
Système d'Informations Géographiques	5
Mission territoire	5
Gestion du domaine public	4
Chenil fourrière animale	3
Communication - Presse	3
Déplacements doux - Développement durable	1
Mission qualité	1
Parcs de stationnement	1

Répartition des agents par filière



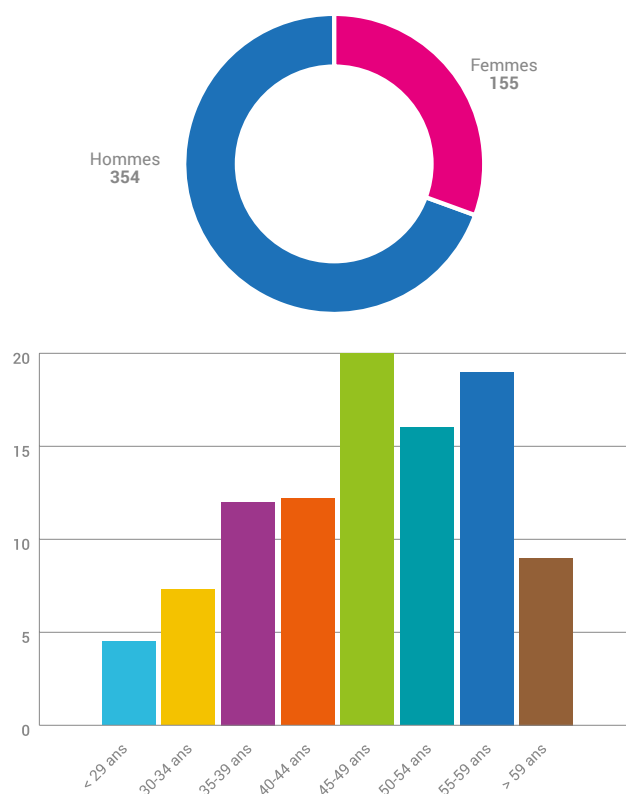
Répartition des agents par catégorie

Catégorie A	51
Catégorie B	87
Catégorie C	363
Hors catégorie	8
Total	509



En **gras** les services mutualisés.

Répartition par âge et par sexe



Quelques chiffres

- » 3 comités techniques
- » 3 commissions administratives paritaires
- » 2 commissions hygiène sécurité et conditions de travail
- » 1 commission prévention

Zoom sur les élections des représentants du personnel

- » 3 commissions administratives paritaires (A, B et C)
- » 3 commissions consultatives paritaires (A, B et C)
- » 1 comité technique
- » 693 électeurs appelés à voter (agents communautaires et mis à disposition).
- » Taux de participation de 54 %.
- » La durée du mandat pour lequel les représentants ont été élus est de 4 ans.

La mutualisation se poursuit...

Depuis la création de l'Agglomération en 2003, les transferts de compétences se sont accompagnés d'un transfert des ressources nécessaires à l'exercice des compétences concernés. Réunir les moyens humains et techniques des communes au sein du Grand Albigeois constitue la forme la plus intégrée de la mutualisation.

Progressivement, sur le principe des petits pas, l'Agglomération et les communes membres ont avancé sur le chemin de la mutualisation.

2012

Le service Système d'informations géographiques devient le 1^{er} service commun acté par les élus.

2014

Création d'un service mutualisé des Ressources humaines.

2015

Les services Finances, Systèmes d'informations et réseaux, et Autorisation des droits de sols (ADS) deviennent à leur tour des services communs.

2017

Adoption d'un schéma de mutualisation afin d'assurer une meilleure organisation des services à l'échelle du territoire.

2018

Création d'un service commun Affaires générales, juridiques, assurances et marchés publics.

Au 31 décembre 2018

- » Le service Ressources humaines est un service de l'Agglo commun aux communes d'Albi, Terssac, Saint-Juéry, Cunac, Lescure d'Albigeois, Rouffiac, Castelnau-de-Lévis, Dénat et Cambon d'Albi.
- » Le service Finances et Budget est un service de l'Agglo commun aux communes de Lescure d'Albigeois, Saint-Juéry, Terssac, Cunac, Castelnau-de-Lévis, Dénat et Cambon d'Albi.
- » Le service Systèmes d'informations et réseaux est un service de l'Agglo commun aux communes de Saint-Juéry, Puygouzon, Dénat, Cunac, Fréjairolles, Castelnau-de-Lévis, Saliès, Terssac et Rouffiac.
- » Le service SIG est un service de l'Agglo commun avec la Ville d'Albi.
- » Le service ADS est un service de l'Agglo commun aux 16 communes du territoire.
- » Le service Affaires générales, juridiques, assurances et marchés publics est un service de l'Agglo commun avec la ville de Saint-Juéry.

En 2018, l'Agglomération compte près de 700 agents, communautaires et mis à disposition, près de 37 % sont concernés par les mutualisations sous quelque forme qu'elles soient.



La communication et les relations presse

Le service Communication est garant de l'image de la collectivité. Il traduit les politiques publiques portées par le Grand Albigeois et adapte aux cibles les outils et supports de communication dans le but de rendre les messages lisibles et compréhensibles.

Ses missions :

- » concevoir et proposer des stratégies et plans de communication sur les projets et les chantiers communautaires,
- » coordonner la mise en œuvre des actions de communication externe et interne,
- » donner de la cohérence à l'ensemble des messages émis par notre collectivité,
- » produire les principaux outils de communication externe et interne (print, numérique, événementiel...)
- » gérer les relations avec la presse

Quelques chiffres

- » 32 communiqués de presse
- » 23 points presse, dont 4 visites de chantier
- » 11 interviews d'élus

Zoom sur...



L'Agglo présente au salon Habitat



Cérémonie des vœux au personnel



1^{ères} Rencontres de l'investissement public



13
agents

Le parc auto communautaire

En 2018, le parc comptait 366 véhicules et engins motorisés : véhicules de tourisme, utilitaires, poids-lourds, autobus, remorques et tracteurs (Ville d'Albi et Grand Albigeois).

Les différents plans de renouvellement et le déploiement de nouveaux véhicules a permis de répondre au mieux aux enjeux de service public de la collectivité. Les motorisations hybrides et électriques émergent en France sous l'impulsion d'une démarche environnementale forte et d'innovations techniques permanentes. Dans ce sens, le service parc auto capitalise sur l'ensemble des solutions techniques efficaces et pérennes afin d'acquies les véhicules les moins polluants en lien avec les contraintes d'exploitation des services utilisateurs.

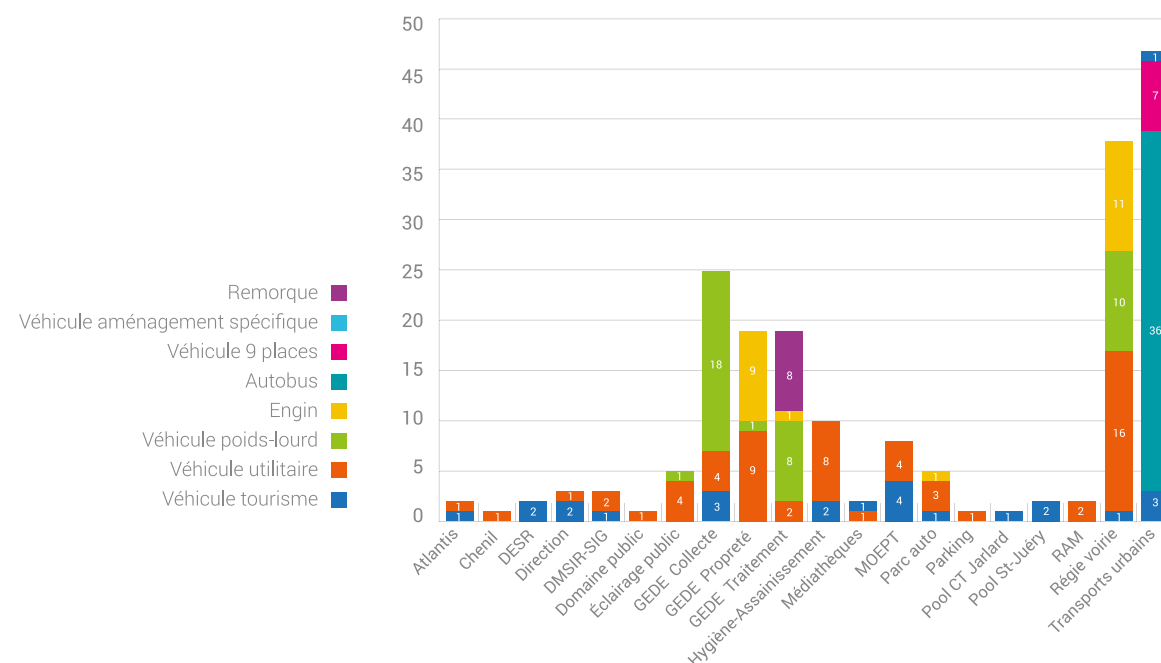
Des bornes de charge installées en différents points du territoire permettent l'intégration continue de véhicules électriques dans l'optique d'une utilisation optimale en lien avec les besoins des services communautaires.

Entretien son parc automobile est un acte de prévention majeur qui vise à maintenir sa flotte de véhicules dans un état de fonctionnement optimal tout en réduisant l'impact environnemental de ces derniers. L'optimisation de la gestion du carburant est essentielle. L'exploitation des deux logiciels métiers AUTO (gestion de parc et gestion carburant) permet de gérer en temps réel les entretiens mécaniques, les consommations carburant et de renforcer la sécurisation des données.

Éléments marquants 2018

- » Diffusion et application de la charte d'utilisation des véhicules dans le but de clarifier et d'homogénéiser les pratiques d'utilisation des véhicules.
- » Mise en service auprès du service Propreté urbaine d'un véhicule électrique de type laveuse sur châssis, pour les missions de nettoyage en hyper-centre des rues piétonnes. Outre la démarche écologique (zéro émission directe) et le gain économique lié au coût de revient d'une recharge électrique, l'atout majeur pour ce type de motorisation est son faible niveau sonore pour les travaux nocturnes.

Parc véhicules du Grand Albigeois par service



Chiffres clés

- » 196 véhicules, engins et équipements motorisés composent le parc du Grand Albigeois.
- » 1 086 interventions techniques réalisées en régie pour l'activité atelier VL/PL/Engins.
- » 612 interventions en prestation externe dont 47 % liées à des contrôles techniques réglementaires, travaux de carrosserie et prises en garantie constructeur
- » 419 interventions techniques réalisées en régie pour l'activité atelier transports
- » 1 062 962 litres de carburant distribués pour l'ensemble de la flotte gérée sur quatre sites distincts

Trois principaux axes d'évolution engagés

La commande d'autobus nouvelle génération de technologie hybridation légère

Les futurs autobus de la collectivité intégreront dès 2019 un dispositif automatique de démarrage/arrêt du moteur par le déploiement de la technologie d'hybridation légère dite « mildhybride ». Cette hybridation repose sur un al-terno-démarrateur, lequel assure les fonctions de stop&start. En complément de l'économie réalisée en termes de consommation carburant, les bénéfices de ce type de technologie reposent sur la diminution des émissions polluantes et du niveau sonore du véhicule durant toutes les phases d'arrêt et d'immobilisation du véhicule.

L'expérimentation sur l'utilisation du carburant bioéthanol E85

Une étude va être prochainement menée au sein du service Parc auto pour l'utilisation du bioéthanol E85 sur un véhicule de type tourisme. Le bioéthanol E85 est un carburant dont la proportion en éthanol atteint 85 %. L'éthanol est un alcool éthylique issu de la filière agricole. Il s'obtient

par fermentation et distillation des sucres présents dans la betterave ou la canne à sucre. Outre le fait de générer moins de polluant que les énergies fossiles, le carburant E85 présente aussi l'avantage d'être moins cher. Le bioéthanol E85 n'est compatible qu'avec les véhicules équipés d'un boîtier électronique moteur homologué.

L'optimisation de la gestion électronique des cartographies moteurs

En test depuis 2017 sur une benne à ordures ménagères, le gain enregistré par intervention sur la gestion électronique du moteur (ECU) sur ce véhicule est de l'ordre de -6,6 % de baisse de consommation au 100 km. Sur cette base, l'optimisation de la gestion électronique des cartographies moteurs va être étendue à 7 autres bennes. Une expérimentation sera également menée sur le parc de tracteurs routiers assurant le transfert des déchets entre le centre de transfert de Ranteil et le site de valorisation des déchets ménagers et assimilés de Trifyl, positionné à Labessière-Candail.

Les axes principaux d'efficience à mettre en œuvre

- » Formation des agents à l'éco-conduite (gain visé 15 % / consommation carburant)
- » Mise en place de solutions d'optimisation de l'usage de la flotte (création de pool en auto-partage)
- » Accompagnement du projet de relocalisation du service Parc auto communautaire et de la mutualisation des deux ateliers.

10
agents

Les autorisations du droit des sols

Le service commun ADS est en activité depuis le 1^{er} juillet 2015. Pour l'ensemble des 16 communes du territoire, il assure :

- l'instruction réglementaire des autorisations d'urbanisme : certificat d'urbanisme opérationnel (Cub), permis de construire et permis valant division (PC), permis d'aménager (PA), permis de démolir (PD), déclaration préalable complexe (DPC) ainsi que toutes les demandes de modification, de prorogation, d'annulation et de transfert d'autorisations.
- la préparation des projets de décisions transmises aux maires.

À noter

Les communes instruisent directement les certificats d'urbanisme informatif (CUa) et les déclarations préalables simples (DPS)

Le service est organisé en 2 pôles :

- le pôle Est intervient pour les communes de Saint-Juéry, Arthès, Cambon d'Albi, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Puygouzon et Lescure d'Albigeois.
- le pôle Ouest intervient pour les communes d'Albi, Castelnau-de-Levis, Carlus, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Rouffiac, Saliès et Terssac.

Dans chaque commune, un référent ADS assure :

- l'accueil des administrés et des professionnels, la réception des demandes des pétitionnaires, l'instruction des Cua et des DPS.
- la vérification de la complétude des dossiers, leurs transmission pour instruction au service commun ADS, la réception des pièces complémentaires demandées, la transmission des taxes à la Direction Départementale des Territoires et les mesures d'affichage.

Les maires délivrent les autorisations d'urbanisme de leur commune sur la base des projets de décision préparés par le service commun ADS et les notifient aux demandeurs. Animé par les deux responsables des pôles, le réseau de référents communaux s'est réuni en septembre 2018.

Depuis novembre 2016, les usagers peuvent déposer leurs demandes d'autorisation par voie dématérialisée sur le site de l'Agglo www.grand-albigeois.fr.

Le volume total de logements autorisés en 2018 a diminué de 2,7 % par rapport à 2017 soit 15 logements. L'agglomération albigeoise a concentrée le tiers des mises en chantier du département au cours de l'année 2018. Même si on observe une légère baisse en 2018 (-2,7 %), le nombre de logements autorisés de l'agglomération albigeoise représente près de 30 % des logements autorisés sur le département du Tarn.

En 2018, un travail collaboratif important a été mené par les équipes du service ADS dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal-PLUi.

Les principaux locaux autorisés en 2018 sur l'agglomération :

- Services publics : station d'eau potable, unité de traitement biogaz, locaux scolaires, extension IRM centre hospitalier, maison d'accueil spécialisée Fondation Bon Sauveur...
- Locaux artisanaux : installation AG+ Énergie à Albi-InnoProd.
- Locaux agricoles : constructions agricoles à Dénat.
- Bureaux et locaux industriels : extension de l'entreprise Morin Marée sur le parc Eco²Rieumas.
- Locaux commerciaux : extension du magasin Moré, projet Bricocash, opération SCI Arago à Albi, projet de Jardinerie Tarnaise au Séquestre.

Au total en 2018, 36 847 m² de locaux ont été autorisés sur l'ensemble du territoire (contre 42 573 m² en 2017 et 50 242 m² en 2016).



Logements autorisés en 2018

Autorisations déposées du 01/01/18 au 31/12/18	PC/PCMI et Modificatif	Permis Aménager PA lotis et Modificatif	PD	DP et DP division	Cub	Autres actes	TOTAL 2018	Rappel TOTAL 2017	Évolution 2017/2018
ALBI	276	6	13	344	128	32	799	750	49
CARLUS	3	0	1	6	1	0	11	17	-6
CASTELNAU-DE-LÉVIS	19	2	2	7	12	3	45	73	-28
LE SÉQUESTRE	59	0	0	12	11	4	86	62	24
MARSSAC-SUR-TARN	22	1	0	32	10	4	69	87	-18
PUYGOUZON	54	4	0	30	27	5	120	153	-33
ROUFFIAC	6	0	1	3	3	0	13	25	-12
SALIÈS	12	0	0	8	3	1	24	21	3
TERSAC	12	0	1	10	6	3	32	43	-11
ARTHÈS	32	1	0	19	15	5	72	53	19
CAMBON D'ALBI	22	0	0	12	6	4	44	43	1
CUNAC	30	1	0	14	9	2	44	59	-15
DÉNAT	11	6	0	6	7	0	31	29	2
FRÉJAIROLLES	35	1	0	5	1	3	33	44	-14
LESCURE D'ALBIGOIS	48	1	0	39	26	5	107	122	-15
SAINT-JUÉRY	15	0	0	30	16	5	72	87	-15
TOTAL	689	23	18	577	281	76	1599	1668	-69

(source : Observatoire DDT du Tarn – service commun ADS)

PC : permis de construire
PCMI : permis maisons individuelles
PA : permis d'aménager
Pa lotis : permis d'aménager lotissement
PD : permis de démolir
CU : certificat d'urbanisme
Autres actes : transfert, propagation, annulation



Le système d'informations géographiques

Le service SIG produit de nombreux documents. Des projets qui, selon les cas, nécessitent une analyse des besoins, de la saisie, des éditions (papier ou PDF).

Chiffres clés

- » 90 chantiers sur 9 communes¹
- » 770 stations topographiques
- » 28 km de levés de corps de rue
- » 705 000 m² de levés de surfaces

Projets à destination des services du Grand Albigeois

- » déplacements doux : 7
- » urbanisme/PLU/PLUi : 84
- » médiathèques : 1
- » maîtrise d'ouvrage travaux : 12
- » éclairage public : 24
- » fibre optique : 12
- » propreté urbaine : 2
- » économie : 41
- » régie voirie : 16
- » transports urbains : 4
- » déchets : 1
- » voirie/adresses postales : 110

Projets à destination des services de la Ville d'Albi

- » communication/relations publiques : 7
- » DSI : 2
- » tourisme : 3
- » urbanisme : 20
- » culture : 17
- » jeunesse : 30
- » CCAS : 4
- » état civil/cimetières : 11
- » domaine public : 20
- » commerces/marchés : 13
- » eau : 15
- » parcs et jardins : 9
- » foncier : 58
- » patrimoine : 12
- » police municipale : 9
- » police nationale : 10

¹ Attribution du marché de géomètres à bons de commande à la société GéoFit Expert en juin 2017

- » sports : 26
- » société Tour de France : 19
- » scolaire : 8
- » vie des quartiers : 30
- » plans divers : nuit Pastel, Place aux artistes, fête de la Musique, fête des associations, marchés/marchés nocturnes, mise à jour des terrasses, rugby à 7, Urban Festival...

Le service SIG gère 2 serveurs Vérémap : 130 utilisateurs sur le serveur de la Ville d'Albi et 255 utilisateurs sur le serveur de l'Agglomération.

Les traitements cartographiques

Relevés par méthodes GPS :

- mise à jour matériel et logiciels
- relevés divers de points par méthodes GPS pour le petit patrimoine et le réseau eau de la Ville d'Albi

Saisies diverses de données cartographiques :

- eau potable : intégration de 14 plans de récolement, intégration des levés de points par méthode GPS, intégration des fiches terrains
- fibre optique : intégration des plans de récolement.

Mises à jour régulières :

- atlas foncier communal
- subventions façades
- fibre optique
- terrasses
- réseaux cyclables
- PLUi
- périmètres des levés topographiques existants
- PATA (point à temps automatique)

Création de nouvelles cartes :

- vie des quartiers (saisie des équipements sportifs de quartier)
- balades en albigeois
- propreté / déchets
- logements vacants

Éléments marquants 2018

- » mise en ligne du PLUi et des chemins de randonnée pour le grand public sur le site grand-albigeois.fr
- » travaux préparatoires à la mise à jour de Vérémap vers vMap : portage des cartes, fonctionnalités et saisies des services.

Le patrimoine immobilier

La gestion des bâtiments est une activité du service Maîtrise d'ouvrage, études programmation de travaux. À ce titre, le service assure l'entretien, la maintenance et la construction des bâtiments communautaires.

L'entretien et la rénovation du patrimoine existant

Le service assure le pilotage des interventions de maintenance des équipements des bâtiments (chauffage ventilation climatisation, portes et portails, ascenseurs, contrôles électriques, systèmes de sécurité incendie), la réalisation des travaux de gros, d'entretien et d'investissement ainsi que le suivi des actes de maintenance et de contrôle réglementaires.

Quelques opérations

Médiathèque Pierre-Amalric d'Albi

Consultation en vue de la passation du contrat d'études pour le diagnostic thermique
Étude de faisabilité en vue de la création d'un ascenseur extérieur

Médiathèque de Lescure d'Albigeois

Mise en peinture des poteaux en béton
Protection des unités de climatisation extérieures
Remplacement de la porte d'entrée

Médiathèque de Saint-Juéry

Remplacement des luminaires extérieurs
Réaménagement de locaux de service et de bureaux

Chenil

Construction d'une nouvelle quarantaine pour les chats, en lien avec l'association Verso
Mise en place des bouches incongelables pour le nettoyage

Station de transfert de Ranteil

Mise en place de l'automatisation du portail principal d'entrée sur le site
Remplacement des systèmes de chauffage, rafraîchissement du local pont bascule et du local réfectoire

Espace aquatique Atlantis

Étude et travaux de remplacement des deux chaudières gaz

Étude de l'échangeur de chaleur
Consultation en vue du choix d'un programmiste pour la rénovation du site

Espace aquatique Taranis

Remise en état des menuiseries métalliques à la suite de dégradations

Centre technique de Jarlard

Études en vue du réaménagement des locaux du service Éclairage public

Halle InnoProd

Modification de la production d'eau chaude sanitaire
Pose de régulateurs de chauffage dans les volumes des ateliers

Aire d'accueil des gens du voyage à Jarlard

Réalisation du diagnostic de sécurité et d'accessibilité du site

Hôtel d'entreprises Albi-InnoProd

Mise en place d'une prise de branchement électrique pour le Médiabus
Pose d'un coffret électrique spécifique aux activités du Fablab
Changement de la pompe d'alimentation du réseau d'eau de pluie pour l'alimentation des sanitaires et d'arrosage

Station épuration Albi-Madeleine

Remplacement et calorifugeage des circuits de climatisation en toiture-terrasse
Remplacement moteur ventilation double flux

Déchetterie de Saint-Juéry

Remplacement de la toiture du bâtiment principal

Centre Lebon

Lancement du concours d'architectes en vue de désigner un maître d'œuvre

Parking Jean-Jaurès

Création de deux édicules au droit des escaliers d'accès au parking

Parking des Temps Modernes

Études d'avant-projet en vue de la mise en sécurité et en accessibilité de l'ouvrage

Les politiques contractuelles et partenariales

Le Grand Albigeois tisse depuis de nombreuses années d'étroites relations avec les différents partenaires institutionnels dans le but de promouvoir les projets du territoire et d'optimiser leurs financements.

Le Grand Albigeois renouvelle le partenariat noué avec le Département du Tarn

Le Grand Albigeois a conclu le 9 octobre 2018 un contrat Atout Tarn pour la période 2018-2020. Contrat de partenariat avec le Département du Tarn, il articule les interventions des deux collectivités en matière de solidarités humaines (enfance, famille, insertion, autonomie...) et de solidarités territoriales (éducation, culture, démographie médicale, investissements publics locaux...).

Le Grand Albigeois s'engage dans le dispositif « Action cœur de ville » au côté de la Ville d'Albi

La Ville d'Albi a souhaité s'inscrire dans le dispositif national « Action cœur de ville » en faveur de la préservation et de la dynamisation des villes moyennes. Ce programme répond à une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter leur rôle de moteur de développement du territoire.

La convention cadre « Action cœur de ville » d'Albi a été signée par la Ville d'Albi, le Grand Albigeois, l'État représenté par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), la Région Occitanie, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Agence Nationale pour l'Habitat (ANAH), Action Logement et la CCI du Tarn, le 17 août 2018. Elle porte sur des actions en faveur de l'habitat, des mobilités, des commerces et des aménagements urbains en centre-ville d'Albi sur la période 2018-2024.

La coopération métropolitaine en 2018

Préférer la coopération à la concurrence pour permettre à la métropole toulousaine et aux agglomérations régionales de rayonner à l'échelle européenne, tel est l'enjeu du dialogue métropolitain. Initiés en 2005, ces échanges ont aboutis à la création de l'association du dialogue métropolitain en 2012 à laquelle le Grand Albigeois participe depuis ses débuts.

Les financements extérieurs reçus par le Grand Albigeois en 2018

En 2018, de nombreux projets portés par le Grand Albigeois ont bénéficié de financements de la part des partenaires institutionnels tels que l'État, la Région Occitanie, le Département du Tarn, l'ADEME ou encore l'Agence de l'eau Adour Garonne. 25 projets communautaires ont ainsi fait l'objet d'un dépôt de dossier de subvention en 2018, représentant un coût total de 2,88 M€. Les notifications de subvention actuellement reçues pour ces projets font état d'un cofinancement moyen de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn de respectivement 14 %, 17 % et 13 %.



Développement
économique
et enseignement
supérieur



Le développement économique

Le développement économique et plus particulièrement des entreprises locales est un des axes majeurs du projet de territoire du Grand Albigeois Cap 2030. Il s'agit de créer les conditions de ce développement, en apportant une réponse aux besoins des entreprises.

Cap Infrastructures : offrir aux entreprises les conditions de leur développement

La disponibilité et la qualité des infrastructures est l'élément majeur d'attractivité des territoires. Ces dix dernières années, le Grand Albigeois a consacré 50 M€ aux actions dans le secteur économique, notamment en matière d'aménagement de zones d'activités et de création d'équipements de qualité.

En 2018, la commercialisation des espaces économiques s'est intensifiée du fait d'une montée en charge particulièrement rapide de la zone d'activités Eco²Rieumas.

Le bilan de commercialisation des espaces économiques gérés par le Grand Albigeois

	Début commercialisation	Surface commercialisable	Surface vendue	Surface sous compromis	Surface sous option	Surfaces à commercialiser
Albi-InnoProd	2012	127 320 m²	60 152 m²	16 866 m²	5 926 m²	44 376 m²
Eco²Rieumas	2014	197 995 m²	58 915 m²	41 503 m²	63 512 m²	34 065 m²
Albipôle	1995	357 692 m²	315 207 m²	0 m²	41 791 m²	694 m²
Combettes	2001	69 482 m²	69 482 m²	0 m²	0 m²	0 m²



La zone d'activités Eco²Rieumas continue à connaître un engouement particulièrement fort de par son niveau qualitatif et son positionnement géographique idéal en bordure de l'A68, ce qui a permis la concrétisation du projet d'implantation de l'entreprise de mécanique RCP et le lancement des travaux de l'opérateur de télécommunications Crypteo.

L'année est également marquée par une montée en puissance du parc technopolitain Albi-InnoProd, avec la cession de terrains aux entreprises AG+, Baby One et F2M Éditions.

Albipôle de son côté achève sa commercialisation avec la cession d'un foncier à l'entreprise Marc Parcs & Jardins, la vente d'un terrain à l'entreprise d'électricité JM Bouat et la construction des sièges de la menuiserie Escribe et de l'entreprise Richou.

Fin 2018, une nouvelle signalétique de zone a été installée sur Albitech, Albipôle et Montplaisir. Sur proposition du Grand Albigeois, une signalisation depuis la rocade va être mise en œuvre par l'État. L'objectif est de faciliter l'accès aux zones d'activités et aux entreprises qu'elles accueillent.

Le succès des parcs d'activités gérés par le Grand Albigeois ne se dément pas en 2018 puisque sur les six dernières années, aucun départ d'entreprise vers un autre territoire n'a été constaté.

	Nb total de pertes d'entreprises	dont « départ par transfert intra-agglomération »	dont « départ vers un autre territoire »	dont « cessation d'activité »
Albi-InnoProd	0	0	0	0
Eco²Rieumas	0	0	0	0
Albipôle	4	2	0	2
Combettes	3	2	0	1

Cap Affaires : favoriser l'accès des PME à la commande publique locale

- Les 1^{ères} Rencontres de l'investissement public ont connu un vif succès avec près de 120 personnes présentes. À l'occasion de cette soirée, toutes les entreprises ont été informées des investissements qui nécessitent une mise en concurrence ainsi que le montant total que la collectivité prévoit d'injecter dans l'économie locale.
- Lors des ateliers Albi 20/30, le Grand Albigeois s'était engagé à garantir des délais de paiement les plus courts possibles aux fournisseurs. En 2018, le délai moyen de mandatement de la collectivité est de 11 jours (alors que le délai maximum réglementaire est de 20 jours) soit 9 jours de moins que le délai légal.
- Le 1^{er} octobre 2018, les entreprises ont dû faire face à une nouveauté concernant la commande publique. À partir de cette date, si une entreprise souhaite répondre à une consultation d'un montant égal ou supérieur à 25 000 €, elle a l'obligation d'envoyer sa réponse par voie électronique, les dossiers papier ne sont plus acceptés. Afin d'accompagner les entreprises du territoire, des réunions d'information et des ateliers ont été organisés courant 2018 en partenariat avec les chambres consulaires.

Cap recrutement : faciliter le recrutement des PME/PMI et l'installation des salariés

La capacité à recruter et fidéliser ses salariés est un élément essentiel dans le développement et même la pérennisation des entreprises. Les entreprises doivent donc pouvoir bénéficier d'un appui de la collectivité à même de favoriser tant le recrutement que l'installation du salarié et de sa famille.

Le recrutement de profils stratégiques au sein des entreprises Ruag Defence et Aurock a également été soutenu par le Grand Albigeois via un nouveau dispositif d'aides. Le 1^{er} Club Emploi, dont l'objectif est d'accompagner les conjoints en recherche d'emploi des salariés récemment embauchés sur le territoire, a réuni une dizaine de personnes en 2018.



Cap Innovation : développer l'innovation issue des entreprises albigeoises

L'innovation est le levier majeur de compétitivité. Toute entreprise présentant un produit ou un service innovant peut légitimement souhaiter bénéficier d'un relais local, ne serait-ce que pour être en mesure de présenter ses innovations à ses clients à l'occasion de leur venue sur le territoire.

Depuis 2017, 16 porteurs de projets innovants ont bénéficié de financements par le Grand Albigeois pour un montant total de 39 200 € ou d'une recherche de financement. En 2017, grâce au concours Albi'Up lancé en partenariat avec la Technopole Albi-InnoProd, 11 lauréats ont été accompagnés dans le développement de leurs projets innovants ; parmi eux, 5 ont depuis créé leur activité.

Les actions marquantes 2018

- » le Grand Albigeois a coordonné le premier Global Game Jam en janvier 2018 en partenariat avec l'INU Champollion, avec comme ambition de faire émerger les talents numériques du territoire en les mobilisant autour d'un projet ambitieux dans des délais très courts. Près de 54 personnes, étudiants et salariés, ont participé.
- » la mise en place des petits déjeuners technopolitains hors les murs, notamment à la plateforme GH²O de Fonlabour, au plateau DPHE INU Champollion ou à la plateforme technologique Mimausa.
- » l'entrée d'une nouvelle couvée, Vêrane Faure, dans le dispositif InnoProd Start autour d'un projet sur le *big data*.

L'hôtel d'entreprises Albi-InnoProd, vaisseau amiral de la Technopole, aura connu des évolutions avec l'arrivée de Pausecom, My Flower et Porteo ; la mise à disposition de bureaux supplémentaires pour BGE et pour A New Story ; et enfin le départ de My Sam, Multipliez et ID Shield.

Le taux d'occupation global des bureaux de l'hôtel d'entreprises est de 59 % en 2018.



Cap Numérique : anticiper les besoins et accompagner les entreprises en matière de numérisation des activités économiques

Le secteur du numérique est un pourvoyeur important d'emplois et un contributeur net de la croissance économique des territoires. Il est également un vecteur majeur de compétitivité pour les entreprises. Le plan d'actions proposé a l'ambition de faire de l'Albigeois un territoire de référence en la matière.

En septembre 2018, en partenariat avec Pôle Emploi et la CCI, un petit-déjeuner technopolitain de présentation de l'offre de formation albigeoise a permis aux entreprises de découvrir ou redécouvrir les formations déjà existantes sur le territoire.

Une formation de développeur web a été initiée à InnoProd en 2017, suivie d'une formation développeur Android en 2018.

Faciliter l'accès aux offres d'emplois existantes sur le territoire, faire gagner du temps aux demandeurs d'emploi comme aux recruteurs, c'est l'objectif de la nouvelle plateforme lancée par l'Agglo en partenariat avec Pôle Emploi Occitanie en juin 2018. Cette plateforme centralise toutes les offres d'emploi ouvertes à l'échelle du territoire, il suffit désormais de se connecter au site www.grand-albigeois.fr pour avoir une vision globale des annonces en cours.

Afin d'accompagner la mutation du commerce et de l'artisanat de centre-ville ou centre-bourg, le Grand Albigeois a cofinancé la mise en place sur le web de boutiques virtuelles. Véritables copies conformes en 3 dimensions des magasins, ces boutiques virtuelles permettent d'étendre l'ouverture du commerce 24h/24 et d'accroître la zone de chalandise. 12 commerces ont vu leur dossier de demande de participation validé en 2018.

L'économie sociale et solidaire : un axe complémentaire de développement du territoire

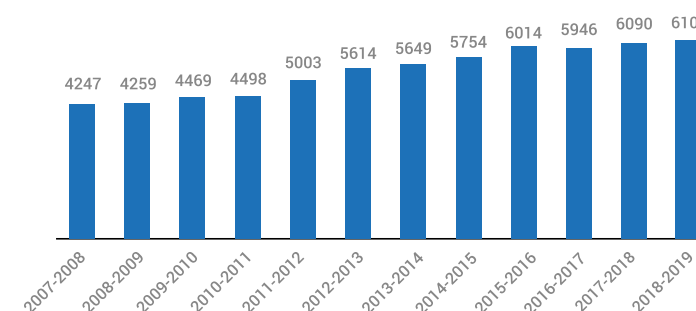
En 2018, le Grand Albigeois a coordonné la 2^e édition de *Fermes en ville*, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn et le lycée agricole Fonlabour, une édition qui a accueilli 2 700 personnes. La collectivité a également intensifié ses actions vis-à-vis des porteurs de projets, via un partenariat avec la coopérative d'activités Régate.

L'enseignement supérieur et la recherche

Albi, 5^e pôle d'Occitanie, concilie excellence et proximité

Le triptyque Enseignement supérieur, Recherche, Innovation, levier indispensable et indissociable de l'économie de la connaissance, constitue un axe stratégique majeur de développement du territoire dont le poids est déterminant pour l'Albigeois (avec un ratio de 7 % nombre d'étudiants par nombre d'habitants du Grand Albigeois, de 10 % pour la Ville d'Albi et une croissance continue des effectifs de +30 % en 10 ans, soit +2 000 étudiants). Avec 18 établissements post bac et plus de 6 000 étudiants, l'Albigeois est positionné comme un site de proximité intermédiaire en développement constant, un pôle d'équilibre concourant à l'aménagement équilibré du territoire régional.

Évolution du site albigeois de 2007 à 2018 toutes filières post bac confondues



Source : Établissement post bac albigeois ; traitement Grand Albigeois

Les atouts indéniables du site permettent de concilier excellence et proximité

- » la qualité, la diversité et la complémentarité de l'offre de formation assurant la démocratisation de l'accès et de la réussite dans l'enseignement supérieur : 82 formations de niveaux III à I dans la quasi-totalité des domaines, avec un socle de premier cycle particulièrement étoffé répondant aux besoins en compétences des milieux socio-économiques locaux (23 Bac+2 et 26 Bac+3), stratégie de développement vers des formations de niveau I (consolidation des masters de l'INU Champollion et des Bac+5 double compétence de l'IMT Mines Albi).



- » le dynamisme, la montée en puissance et la performance de la recherche et du transfert de technologie promouvant une économie de l'innovation confortée dans le cadre de la technopole Albi-InnoProd : 7 équipes de recherche accréditées et 4 groupes pluridisciplinaires articulés avec des laboratoires toulousains, 2 plateformes scientifiques de recherche et d'innovation (Mimausa et Valthera), 2 plateformes technologiques labellisées PFT (Rascol et GH²O Fonlabour qui devient coordinatrice régionale des PFT agricoles), 1 plateau technique et 1 CRITT.

Les événements marquants 2018

- » La Starting Box, opération de mise en relation employeurs-étudiants, a mobilisé 13 entreprises et plus de 30 étudiants.
- » La Nuit des chercheurs a attiré 1 138 visiteurs, grâce à la participation de 46 chercheurs issus d'IMT Mines Albi ou de l'INU Champollion.
- » La semaine OSER, organisée par l'Université fédérale, a mis l'accent sur le pilotage des actions de speed consulting.
- » Un petit-déjeuner autour de l'information sur les formations numériques du territoire a accueilli 32 participants dont 13 entreprises.

Les systèmes d'informations et réseaux

La direction mutualisée des systèmes d'informations et réseaux (DSIR) poursuit ses missions principales : réaliser l'aménagement numérique du territoire, assurer la mise en œuvre d'outils et de services numériques, favoriser la mutualisation des ressources numériques à l'échelle communautaire.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

- » Raccorder les bâtiments communautaires et communaux publics afin de constituer un réseau d'utilisateurs à haut niveau de services et à coût optimisé de fonctionnement.
- » Construire des réseaux de fourreaux enterrés qui facilitent le déploiement de la fibre optique chez l'habitant ou sur les zones d'activités économiques.
- » Favoriser l'amélioration de la desserte ADSL sur des zones mal couvertes.
- » Accompagner les opérateurs dans le cadre de leur engagement en matière de déploiement du très haut débit sur fibre optique (FTTH) en vue de la réalisation du plan national « France THD ».

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Infrastructure numérique passive déployée (en km)	65	79	83	175	175	175
Réseau de fibre optique opérationnel (en km)	30	53	68	77	106	106
Nombre de bâtiments raccordés au 31/12/2018	17	18	32	41	72	76
Nombre de commutateurs réseau déployés	NC	NC	NC	73	91	91

En 2018, le déploiement de la fibre optique se poursuit

L'Albigeois regroupe environ 43 000 logements ou locaux à usage professionnel qui disposent très majoritairement d'une solution d'accès à Internet par ADSL. Depuis 2014, des points d'accès à la fibre optique sont construits par l'opérateur Orange sur le territoire. Fin 2018, 131 armoires de desserte FTTH étaient construites ou en cours de construction sur le territoire, rendant potentiellement éligibles près de 39 500 logements ou locaux.

Le Grand Albigeois organise le génie civil et l'exploitation de son réseau de fibre optique pour le raccordement des bâtiments communautaires et communaux. En 2018, de nouveaux sites et bâtiments ont été raccordés et allumés à Carlus, Rouffiac et Castelnau-de-Levis.

Chiffres clés 2018

- » Exploitation de 11 NRAZO (amélioration de l'ADSL).
- » Accompagnement technique et administratif pour 43 nouveaux points de mutualisation FTTH réalisés par Orange.

LA DSI, UN SERVICE RESSOURCE

Ce service est l'architecte d'une organisation de communication électronique à l'échelle du territoire et permet un support logistique en matière d'ordinateurs, progiciels, logiciels, serveurs, matériels de communication et téléphoniques.

La stratégie de mise en œuvre repose sur une virtualisation des serveurs et une optimisation du stockage, le tout reposant sur des technologies de type « Datacenter », gage d'économies en investissement et en fonctionnement ainsi que sur le choix de logiciels « métier » de type full web. Pour les logiciels, lorsque ce type de solution s'avère viable et correspond aux besoins de la collectivité, l'usage de technologies de type *open source* est préconisé et favorisé.

Les projets marquants en 2018 :

- » mise en œuvre d'un nouveau dispositif de gestion des postes et tablettes publics pour les médiathèques du Grand Albigeois,
- » mise en œuvre d'un contrôle de domaine multi-collectivités destiné à favoriser la mutualisation de moyens et la cohérence des annuaires,
- » rénovation de plusieurs serveurs d'infrastructure et du stockage *datacenters*,
- » changement d'outil de présentation du SIG (de VERE-MAP à VMAP).



LA MUTUALISATION : DES ACTIONS À POURSUIVRE

En 2018, le logiciel commun de gestion des ressources humaines et de gestion financière est exploité par 14 collectivités (l'Agglo, Saint-Juéry, Lescure d'Albigeois, Terssac, Castelnau-de-Lévis, Cunac, Cambon d'Albi, Saliès, Rouffiac, Puygouzon, Le Séquestre, Marssac-sur-Tarn, Dénat).

La poursuite des déploiements de fibre optique a permis l'intégration de la plupart des sites, mais a également permis l'utilisation de ce réseau par des communes intéressées. Lescure d'Albigeois a intégré ce dispositif de réseau mutualisé dès septembre 2014, notamment pour le raccordement de ses ordinateurs professionnels ainsi que pour ceux des écoles, ce qui lui permet de bénéficier d'accès à Internet plus efficaces. Saint-Juéry a intégré ce réseau en 2015 et bénéficie de la mutualisation des accès à Internet ainsi que du nouveau système téléphonique déployé en 2014. En 2016, Arthès a intégré ce dispositif mutualisé pour sa téléphonie et le réseau d'ordinateurs, Le Séquestre pour le réseau et Lescure d'Albigeois pour la téléphonie. Fin 2018, 16 collectivités utilisent ce réseau et intègrent la téléphonie proposée. En 2019, Marssac-sur-Tarn, Castelnau-de-Lévis et Carlus devraient rejoindre le dispositif.

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de postes informatiques déployés (Service commun)	<250	350	460	460	505	578
Nombre de postes et lignes téléphoniques mutualisés (Xivo)	NC	<150	250	331	394	435
Infrastructure de virtualisation (nombre serveurs hors stockage)	6	6	8	8	8	10
Infrastructure de serveurs virtualisés (nombre serveurs virtuels)	50	57	74	79	82	87
Capacité de stockage de l'infrastructure de <i>datacenter</i> (en To)	32	50	68	62	63.5	63.5

Mobilités et infrastructures



83
agents

Les transports urbains

Le réseau des transports urbains se compose de 16 lignes régulières de bus qui desservent 11 communes pour un linéaire total de 145 km. Aux lignes régulières s'ajoute le service de transport à la demande (TAD) qui permet de desservir les communes à plus forte ruralité. Un service de transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR) est également en place sur l'ensemble du territoire et compte 350 adhérents.

Le Grand Albigeois assure le transport scolaire sur l'ensemble de son territoire, 16 communes sont ainsi desservies. La prise en charge des collégiens et lycéens s'effectue soit par l'intermédiaire des lignes régulières, par 13 services spéciaux scolaires, ou par les lignes de bus de la région Occitanie. Les scolaires peuvent bénéficier des recharges de 100 ou 200 voyages -26 ans ou bien du tarif spécial scolaires de 375 voyages annuels.

Le réseau de transports du Grand Albigeois est l'allié principal des nouvelles mobilités

Équipements, itinéraires, services : le réseau est en constante évolution pour s'adapter, pour anticiper les besoins et séduire de nouveaux usagers. Plus de 1,5 million de voyageurs ont été enregistrés en 2018, soit une augmentation de la fréquentation de 35 % depuis 2014.

En 2018, le réseau de bus a évolué afin de :

- » répondre aux attentes des usagers
- » améliorer la lisibilité du réseau
- » renforcer l'information voyageurs
- » favoriser le report modal par l'utilisation de parkings gratuits en entrées de ville

Des lignes cadencées à 15 minutes

Les lignes structurantes ont été renforcées avec un cadencement de 15 minutes aux heures de pointe (20 minutes en heures creuses) avec une correspondance en centre-ville d'Albi. Il s'agit des lignes :

- » Ligne C – Cantepau - Albi centre-ville
- » Ligne H – Rayssac/Veyrières - Albi centre-ville
- » Ligne P – Parking Caussels - Lapanouse - Albi centre-ville
- » Ligne R – InnoProd - Albi centre-ville - Parking du Séquestre - Portes d'Albi

En 2018, la ligne R a été prolongée jusqu'au parc technopolitain Albi-InnoProd. Le tracé de la ligne K (Le Séquestre) a été modifié avec une liaison directe entre le centre-ville d'Albi et l'espace commercial de la Baute. Une desserte a été créée au niveau du centre commercial de Cap Long. La ligne de bus régulière fonctionne désormais toute la journée.

Le renouvellement du parc des bus se poursuit

Le renforcement de l'offre de transport a nécessité l'évolution du parc des autobus qui s'établit désormais à 36 véhicules (contre 34 en 2017). Par ailleurs, un plan pluriannuel de renouvellement des véhicules les plus anciens est mis en œuvre. En 2018, la collectivité a fait l'acquisition de 4 autobus standards.

L'aménagement de nouveaux quais de bus

En 2018, 21 points d'arrêts ont été réalisés : Mazars, Saint-Martin, Pendaries, Arsonval, Mairie Marssac, P+R Milliassole, Bonaparte, Pauline Kergomard, Atlantis, Lycée Fonlabour, La Fonderie, Portes d'Albi, Montplaisir. Ce programme s'inscrit dans le cadre de travaux de voirie ou d'opérations ponctuelles. Le montant pris en charge par le service transports urbains (hors budget voirie) pour 2018 s'élève à 108 000 €.

L'information voyageurs renforcée

Le service d'alertes SMS gratuit mis en place en 2015 compte désormais plus de 1 000 abonnés. Ce service permet aux usagers d'être informés de toute perturbation sur la ou les lignes de bus qu'ils ont pour habitude d'emprunter.

15 bornes d'informations voyageurs au sol sur les arrêts les plus fréquentés permettent d'informer l'utilisateur en temps réel du prochain passage des bus, du retard éventuel et toute information relative à l'état du réseau.

Le service de calculateur d'itinéraire sur smartphone Google Maps permet de connaître le temps d'attente à l'arrêt et de préparer son déplacement : arrêt de bus le plus proche, ligne(s) de bus à emprunter, horaires de passage, temps de parcours.



LE RÉSEAU EN CHIFFRES

16 lignes de bus sur **11** communes
145 km de réseau
 TAD sur **6** communes
1 service TPMR
1 310 000 km parcourus (bus + TAD + TPMR)
1 550 000 voyageurs (+100 000 par rapport à 2017)
2 300 m de couloirs bus
13 services scolaires
29 bus standard de 12 m (100 places)
5 midibus de 10,50 m (80 places dont 1 multi-hybride)
2 bus articulés de 18 m (150 places)
 Transport À la Demande (TAD) : **3** véhicules de 8 places
 Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) : **3** véhicules aménagés



Les déplacements doux

LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

En 2013, le Grand Albigeois s'est doté d'un schéma directeur cyclable dont la mise en œuvre permet de constituer progressivement un réseau cyclable cohérent et continu et de proposer une alternative cyclable aux déplacements quotidiens et de loisirs.

Renforcement des continuités cyclables le long de la rocade

Aménagement d'un itinéraire piétonnier et cyclable à Albi, le long de la rocade côté ville

Dans le cadre d'un projet global de renforcement des continuités cyclables le long de la rocade d'Albi, l'Agglomération a aménagé en 2018 un itinéraire cyclable entre l'échangeur de la route de Castres et celui de Caussels, côté ville. Cet itinéraire de 3,5 km offrira un long ruban en site propre pour les piétons et les cyclistes. Il permettra de desservir de nombreux quartiers albigeois (Rachoune, Lude-Bellevue, Saint-Martin...), les équipements publics (CPAM, Trésorerie, collège et lycée Bellevue, Stadium) ou privés (zone d'activités Albitech...) générateurs de déplacements.

En 2018, deux tronçons ont été aménagés, entre la rue Georges Brassens et l'impasse de la Rachoune (320 m) ainsi qu'entre l'impasse commandant Blanché et la route de Fauch (530 m). Les travaux se poursuivront tout au long de l'année 2019.

Ces travaux d'un montant de 360 000 € ont bénéficié d'un soutien financier de l'État au titre du fond de soutien à l'investissement public local et dans le cadre du financement « 1 % paysage et aménagement ».

Aménagement d'une voie piétonne et cyclable le long de la rue Tonimarié à Marssac-sur-Tarn

Cet aménagement prolonge la voie piétonne et cyclable réalisée dans la ZAC de Bourdelas et permet de créer une liaison en site propre entre l'école, la mairie et la nouvelle salle omnisports. Elle permet également de boucler la liaison avec la voie piétonne et cyclable réalisée par l'Agglomération le long de l'avenue d'Albi.

Montant des travaux : 30 000 €.



LES SERVICES VÉLO

Parallèlement à la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable, le Grand Albigeois expérimente et développe une offre de « services vélo » avec pour objectifs de faciliter, encourager et déclencher la pratique du vélo comme mode de déplacement solo ou complémentaire aux transports en commun.

Bourse aux vélos

Le 26 mai 2018 se déroulait la 9^e Bourse aux vélos. Cet événement, organisé en partenariat avec l'association *Tous à vélo et à pied en Albigeois*, permet chaque année aux Grands Albigeois de s'équiper à moindre coût et d'encourager la pratique du vélo au quotidien.

L'édition 2018 a été un très bon cru avec les meilleurs chiffres depuis la création de l'évènement ! 320 vélos ont été déposés et 276 personnes sont reparties avec leur nouveau vélo. 86 % des vélos ont été vendus.

Plan vélo

En 2018, le Grand Albigeois a élaboré son premier Plan vélo : une carte du Grand Albigeois représentant tous les aménagements cyclables existant sur le territoire, auxquels s'ajoutent des conseils pour rouler en toute sécurité, les principales règles de circulation à vélo et les équipements dont il faut disposer. Véritable outil d'information et de sensibilisation à la pratique, le Plan vélo a été largement diffusé et est téléchargeable sur le site grand-albigeois.fr.

LA PASSERELLE PIÉTONNE ET CYCLABLE SUR LE TARN

Le chantier de la Passerelle a été marqué en 2018 par la réalisation des culées et la désignation d'une nouvelle entreprise pour la construction de la charpente métallique après la défaillance de la société OMBA.

Les culées sont des ouvrages en béton sur lesquels viendront s'appuyer les extrémités de la Passerelle métallique. En rive gauche, la culée située sous la première arche du viaduc ferroviaire, a également pour fonction de créer une liaison entre les places du Château et du Calvaire et d'offrir ainsi un double accès à la Passerelle. La culée se prolonge à l'amont du viaduc, sous la forme d'un balcon qui vient agrandir la place du Château.

Les culées sont des assemblages de micropieux, de poutres et de dalles en béton d'une grande technicité. Elles ont été ensuite habillées à l'aide de panneaux en béton brique fabriqués par l'entreprise GTM avec le concours d'anciennes élèves de l'École européenne de l'art et des matières.

Du côté de la charpente métallique, le Grand Albigeois a dû faire face à la défaillance de l'entreprise OMBA (défaillance expliquée par le non-paiement d'une créance majeure

de plusieurs millions d'euros d'un de ses clients). Une consultation a été relancée pour désigner une nouvelle entreprise, afin de mener à terme ce chantier en impactant le moins possible les délais de réalisation de l'ouvrage.

La commission d'appels d'offres a désigné l'entreprise française IOA Construction, mandataire d'un groupement rassemblant l'entreprise de charpenterie métallique MAEG et les bureaux d'études spécialisés en ouvrages d'art IOA et C²ODA.

IOA Construction est une entreprise spécialisée dans la construction d'ouvrages d'art métalliques avec une spécialisation dans la partie montage. Elle est issue d'un bureau d'études spécialisé dans le domaine de l'ingénierie des structures complexes.

L'entreprise MAEG, 2^e entreprise de charpenterie métallique italienne en termes de volume (50 000 tonnes/an), est spécialiste dans la conception, fabrication et installation de structures en acier.

Le nouveau marché a été notifié à la fin du mois de juillet. À la fin de l'année 2018, les études d'exécution étaient bien avancées, les aciers commandés et livrés pour partie à la fin du mois de décembre, annonçant le début de la fabrication en usine en janvier 2019.

LES BALADES EN ALBIGEOIS

Signature d'une convention avec le CDRP

Le Grand Albigeois a confié au Comité départemental de randonnée pédestre (CRDP) du Tarn la mission de réaliser une inspection complète des 19 sentiers du réseau des Balades en Albigeois. Ainsi, fin 2018, des bénévoles du CRDP ont sillonné les sentiers pour vérifier l'état des panneaux et du balisage. Tous les problèmes ont été scrupuleusement notés, photos et point GPS à l'appui, et transmis aux services de l'Agglo qui assurent l'entretien de la signalétique des sentiers ainsi que leur promotion. Cette première inspection annuelle a fait l'objet d'une convention de prestation de service entre le CDRP et la collectivité.

Les Balades sur appli

Avec le site Kartenn développé par l'Agglomération, les Grands Albigeois peuvent désormais retrouver les 19 Balades sur leur smartphone. Le panneau de départ de chaque sentier est doté d'un QR code. En flashant le code, il devient possible de récupérer la fiche complète de la balade, le tracé du sentier au format GPX pour l'utiliser avec une application smartphone GPS (Visorando, MA Randonnée, etc) et suivre ses déplacements sur la carte, en activant la géolocalisation de son smartphone. Idéal pour ne plus se perdre !



Les parcs de stationnement

Le service Parcs de stationnement, créé en 2010, assure le suivi et le contrôle de l'exécution des contrats de la délégation du service public du stationnement payant en centre-ville d'Albi et la gestion en régie du parking des Temps Modernes.

- » 3 parkings gérés par Qpark (Jean-Jaurès, Sainte-Cécile)
- » 1 parking géré par Interparking (Cordeliers)
- » 1 parking géré en régie directe (Temps Modernes)

Le stationnement sur voirie

Le nombre de places de stationnement sur voirie est de 1 643 places. Le nombre d'abonnements stationnement résidents est de **468**. En 2018 le stationnement sur voirie a généré un chiffre d'affaires de **1 214 391 €**.

Le parking Jean-Jaurès

Le parking Jean-Jaurès a une capacité de 558 places. En 2018, il a généré un chiffre d'affaires total de **517 723 €**. Sa fréquentation a été de **55 646** heures d'occupation et de **513** abonnés.

En 2018, l'Agglo a poursuivi le programme de rénovation de l'ouvrage, avec notamment les travaux de rénovation des trois cages d'escalier, et a créé deux édifices au droit des sorties des cages d'escalier côté Jardin et collège Balzac pour un montant de 92 920 €.

Le parking du Vigan

Le parking du Vigan a une capacité de 380 places. En 2018, il a généré un chiffre d'affaires total de **761 186 €**. Sa fréquentation a été de **195 088** heures d'occupation et de **246** abonnés.

Le parking Sainte-Cécile

Le parking Sainte-Cécile a une capacité de 285 places. Sa fréquentation a été de **90 397** heures d'occupation et de **161** abonnés. En 2018, il a généré un chiffre d'affaires total de **430 151 €**.

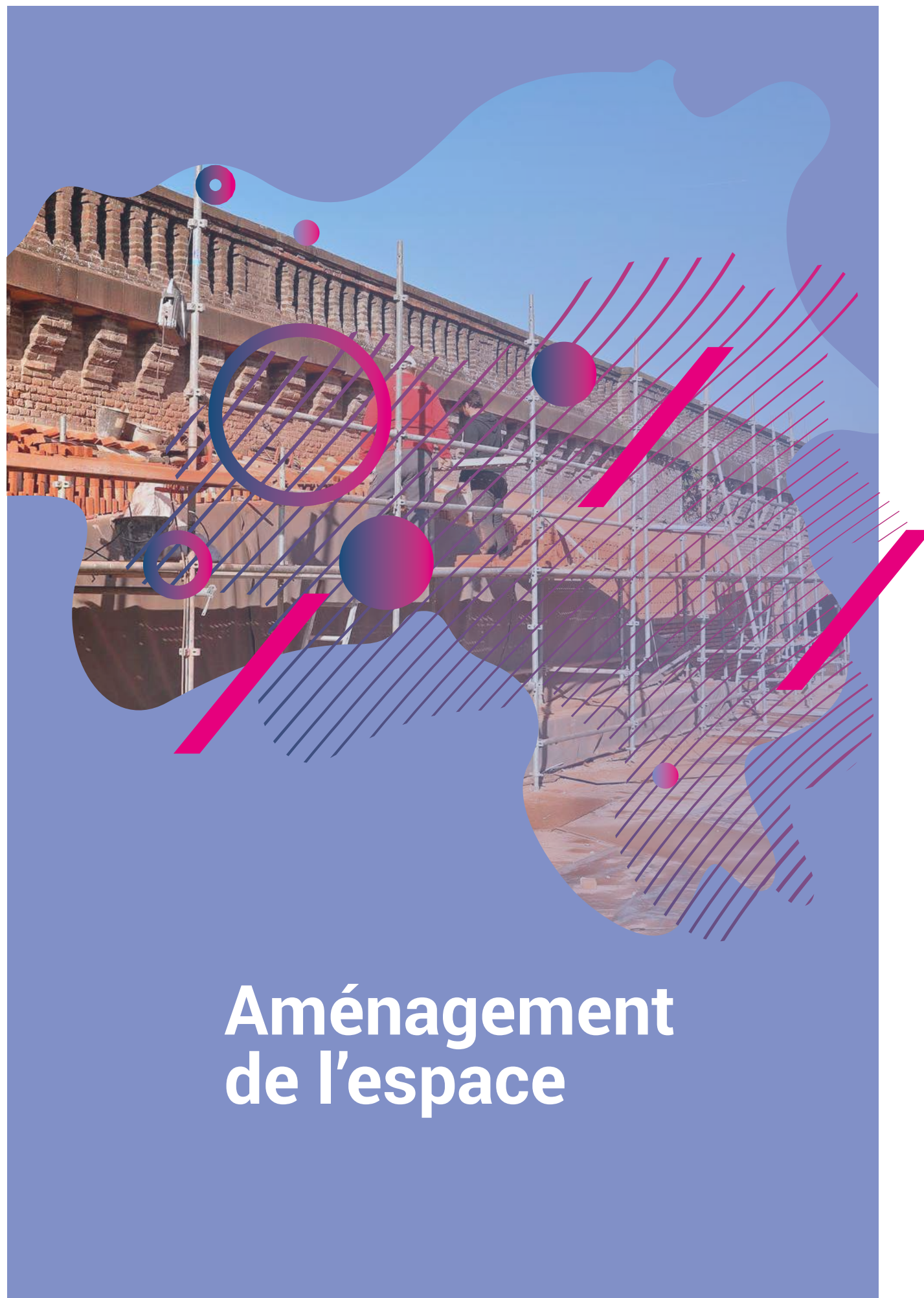
Le parking des Temps Modernes

Le parking des Temps Modernes est exploité depuis 1993. Il a une capacité de 250 places. Ce parking est gratuit en journée et payant (15,30 €/mois) pour les usagers stationnant leur véhicule 24h/24. En 2018, il a généré un chiffre d'affaires de **27 800 €** et compte **148** abonnés.

Le parking des Cordeliers

Il s'agit d'un parking de 379 places exploité depuis fin 2013 par la société Interparking. Cet ouvrage est en phase de montée en puissance. En 2018, il a généré un chiffre d'affaires de **221 522 €**. Sa fréquentation a été de **37 268** heures d'occupation et il compte de **198** abonnés.





Aménagement de l'espace

14
agents

Les grandes infrastructures et les travaux d'aménagements urbains

Le service Maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux pilote les travaux de voirie et d'aménagements urbains sur le territoire des 16 communes. Il assure aussi le suivi des travaux sur les infrastructures structurantes du territoire.

LES GRANDES INFRASTRUCTURES

En décembre 2009, dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires routiers dans le département du Tarn, le Grand Albigeois a signé la convention relative à la participation financière des co-financeurs pour le doublement de la rocade d'Albi et la sécurisation de la traversée de Lescure d'Albigeois. Avec une participation de 17,9 M€ qui représente 37,75 % du montant des deux opérations, l'Agglomération est le principal co-financeur.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de doublement de la rocade d'Albi est assurée par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal).

La maîtrise d'ouvrage de l'opération de mise en sécurité de la RN 88 sur la commune de Lescure d'Albigeois est assurée par la direction des routes (Dir). En 2018, la coordination de l'élaboration du dossier soumis à l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique a été assurée par le service Maîtrise d'ouvrage, études et programmation des travaux. Le service a également participé aux comités techniques en vue de définir la signalisation de direction sur la RN88 des pôles générateurs de déplacements sur le territoire.

Indicateur de l'activité humaine générée

L'unité de mesure pour quantifier cette activité est la suivante :

Travaux : 200 € TTC équivaut à 1 homme/jour, le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 20 % du montant des travaux de voirie. En 2018, le service a mandaté 295 000 € de travaux. Sur ces hypothèses, le volume généré est de 295 hommes/jour.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

En 2018, le Grand Albigeois a réalisé les programmes d'investissement de voirie fixés par chacune des communes, soit au total 49 opérations pour un montant total de 6,7 M€.

Montant global : 6 772 600 €

- 215 000 € de frais d'études
- 6 439 100 € de travaux
- 118 500 € de fournitures

Commune	Opérations de voirie
Albi	19
Arthès	1
Cambon d'Albi	0
Carlus	1
Castelnau-de-Lévis	4
Cunac	1
Dénat	1
Fréjairolles	2
Le Séquestre	0
Lescure d'Albigeois	3
Marssac-sur-Tarn	1
Puygouzon	11
Rouffiac	2
Saint-Juéry	3
Saliès	0
Terssac	0
Total	49

La majorité de ces opérations se compose des travaux de réfection de revêtements de chaussée et de trottoirs.

Les principales opérations

Albi :

- » rue du Marranel
- » avenue Foch
- » rue Fragonard
- » giratoire Mazars
- » place du Château
- » avenue Frédéric Mistral
- » rue Léo Lagrange
- » maîtrise d'œuvre du mur de Lamothe
- » dévégétalisation du Pont-Vieux
- » diagnostic des murs de soutènement quai Choiseul et rue basse des Moulins

Arthès :

- » aménagement de la RD97

Carlus :

- » quai-bus aux abords du groupe scolaire



Castelnau-de-Lévis :

- » requalification du centre bourg

Dénat :

- » rénovation des parapets du pont de Catet

Fréjairolles :

- » chemin de Pronquies

Lescure d'Albigeois :

- » trottoirs de la place de l'Hôpital

Marssac-sur-Tarn :

- » rue Tonimarié

Puygouzon :

- » chemin des Crêtes
- » rue de Foundabal
- » rue du Languedoc
- » impasse Boileau
- » rue Raymond IV

Rouffiac :

- » traverse du centre bourg
- » rue des Noyers

Saint-Juéry :

- » rues Massol, Tellier et Thomas
- » études d'aménagement aux abords du centre culturel

Indicateur de l'activité humaine générée

L'unité de mesure pour quantifier l'activité générée est la suivante :

- » Travaux : 200 € TTC équivaut à 1 homme/jour, le coût de la main d'œuvre travaux représente en moyenne 20 % du montant des travaux de voirie. Sur ces hypothèses, le volume généré est de 6 772 hommes/jour.

54
agents

Les travaux d'entretien de la voirie

La Régie voirie communautaire assure la gestion et l'entretien du domaine public en matière de voirie et de signalisation, soit 749 km de patrimoine routier à gérer, 950 km d'accotements et 546 km de trottoirs.

2018 marque l'aboutissement de l'organisation de la Régie voirie à la suite du transfert de la compétence voirie en 2010. Tous les agents intervenant pour les opérations d'entretien de voirie sont désormais rattachés à la Régie voirie communautaire.

LA GESTION DES REVÊTEMENTS

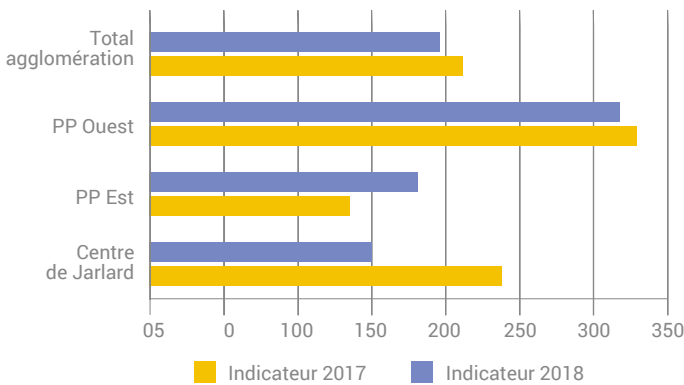
L'entretien des revêtements représente 286 interventions réalisées en interne sur l'ensemble du territoire, allant du traitement de dégradations ponctuelles (« nids de poule ») à la réfection complète de la bande de roulement de chemins en enduit superficiel.

Chiffres clés

- » 182 chantiers d'enduit superficiel
- » 17 chaussées traitées en réfection complète (totalité de la bande de roulement)
- » 165 chaussées traitées en réfection ponctuelle
- » 143 831 m² d'enduits superficiels réalisés, soit l'équivalent de 23 terrains de football
- » 1 147 tonnes de granulats utilisées
- » 231 tonnes d'émulsion de bitume répandues

Surface d'enduits superficiels réalisés

en m² / km de voirie



En complément des opérations réalisées en interne, la Régie voirie communautaire a sous-traité à des entreprises privées des travaux d'entretien des revêtements pour un montant de près de 230 000 €.

LA MAÇONNERIE URBAINE

L'entretien des ouvrages de voirie et du mobilier urbain implique 555 interventions réalisées par les équipes de la Régie voirie sur l'ensemble du territoire et plus de 41 700 € de travaux d'entretien réalisés par entreprise.

Chiffres clés

- » 310 interventions réalisées en interne
- » 994 mobiliers urbains posés (entretien)

LE CURAGE DE FOSSÉS

En 2018, la Régie voirie communautaire a réalisé 76 km de curage de fossés : 70 km de curage de fossés en interne et près de 6 km par entreprise pour un montant de 11 600 €.

Ces actions sont réalisées dans le cadre d'un planning pluriannuel permettant de traiter le curage de l'ensemble des fossés du territoire en 7 ans. Cette méthodologie de traitement vient ainsi garantir un état des fossés suffisant pour recueillir les eaux de ruissellement au niveau de nos voiries en évitant à ces eaux de stagner, de ruisseler au niveau des chaussées sans être captées, donc en évitant de dégrader ces dernières.

À Castelnau-de-Levis et Fréjairolles, les fossés ont été traités en totalité en plus des interventions ponctuelles. On note un rendement plus faible par rapport à 2017, qui s'explique par le traitement de zones avec des fossés fortement encombrés et un volume de terre à évacuer plus important.

Chiffres clés

- » 76 km de fossés curés
- » 7 000 tonnes de terre évacuées (dont 3 566 tonnes évacuées en décharge)
- » 5 600 m³ de terre transportés

Linéaires de fossés traités en m / km de voirie



LE FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS

La Régie voirie réalise chaque année plus de 952 km de fauchage par passe. En 2018 et pour chacune de ces passes, 500 km ont été réalisés en interne et 452 km par entreprise pour un montant de 100 300 €.

Chiffres clés

- » 3 passes de fauchage par an
- » 952 km d'accotements fauchés par passe
- » 2 856 km d'accotements fauchés par an



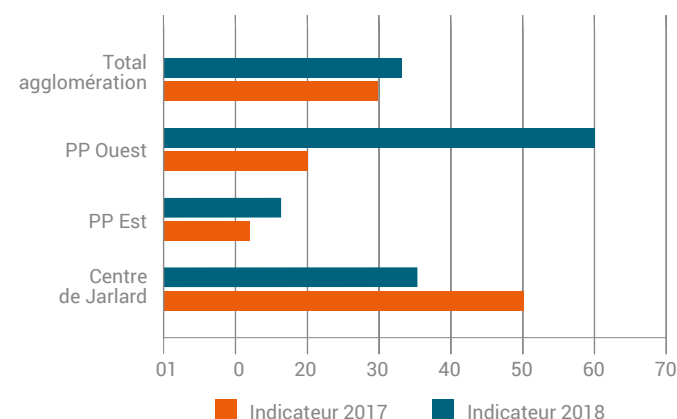
LA GESTION DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

L'entretien de la signalisation horizontale et verticale représente 1 449 interventions réalisées en interne sur l'ensemble du territoire et près de 46 323 € de travaux d'entretien réalisés par entreprise.

Ces actions se réalisent dans le cadre d'un planning pluriannuel permettant de traiter l'entretien de la signalisation horizontale de l'ensemble du territoire en 3 ans. La rotation mise en place permet donc de traiter au plus tous les 3 ans une même zone, ce qui correspond à la limite de performance des produits de marquage appliqués (des exceptions affectent des axes majeurs où un entretien est nécessaire tous les 2 ans – le planning exécuté tient compte de ces nécessités).

La signalisation horizontale a été traitée en totalité sur les communes de Lescure d'Albigeois, Marssac-sur-Tarn et Cambon d'Albi en plus des interventions ponctuelles menées à Arthès, Saint-Juéry, Le Séquestre et Albi.

Surfaces de produits de marquages appliqués en m² / km de voirie



Chiffres clés

- » 22 552 m² de produits de marquage appliqués, soit l'équivalent de plus de 3 terrains de football
- » 1 861 panneaux de signalisation de police posés
- » 146 panneaux de signalisation directionnelle posés
- » 567 balises posées
- » 1 449 interventions réalisées en interne concernant l'entretien de la signalisation horizontale et verticale



La gestion du domaine public

Le service Gestion du domaine public assure depuis 2010 l'instruction des avis voirie et des autorisations de voirie relevant de la police de la conservation du domaine public sur l'ensemble du territoire, soit 749 km de patrimoine routier à gérer.

Chiffres clés

- » 749 km de voirie
- » 961 autorisations de voirie instruites
- » 564 avis voirie délivrés
- » 112 486 € de redevance d'occupation du domaine public reçues

Poursuite du déploiement de la fibre optique

En 2018, 20 armoires PMZ (point de mutualisation de zone) ont été implantées à Albi, Le Séquestre et Puygouzon avec plus de 1 km de génie civil déployé dans le cadre de la création de ces infrastructures nécessaires à la poursuite du déploiement FFTH (« Fiber to the Home » - Fibre optique jusqu'au domicile) sur le territoire.

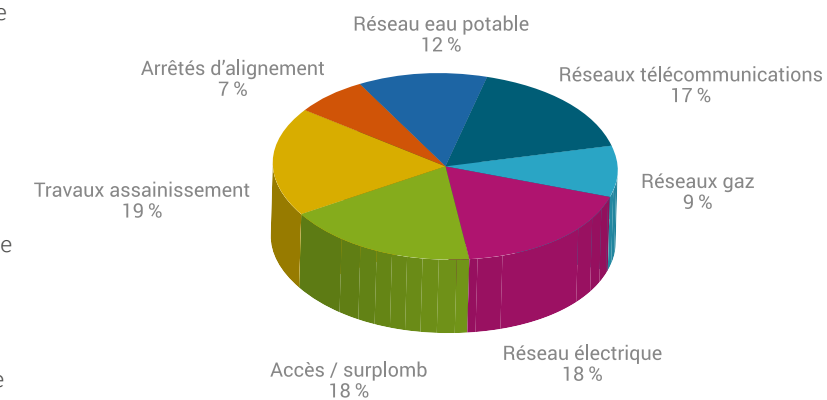
Nouvelle cartographie des voiries communautaires

Une mise à jour de l'inventaire des voiries communautaires a été réalisée en 2018 sur l'ensemble du territoire. Ce relevé a donné lieu à une cartographie des voies disponible sur l'outil SIG. La finalisation de ce travail va se poursuivre en 2019. À terme, l'objectif est de disposer de données précises concernant le linéaire de voirie et son évolution au fur et à mesure de l'intégration dans le domaine public de nouveaux espaces (création de voies / classement de lotissement).

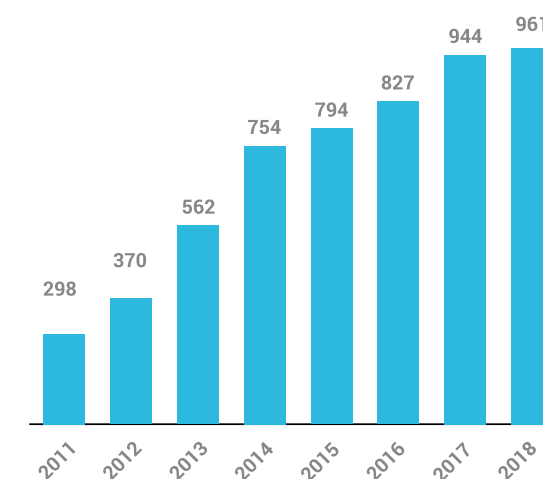
Les autorisations de voirie

Les gestionnaires réseaux restent les plus importants générateurs de demandes d'autorisations de voirie, mais on constate que les demandes des particuliers (alignement, création d'accès, réalisation de passage surbaissé ou d'aqueduc...) représentent 25 % des dossiers.

Répartition des autorisations de voirie instruites en 2018



Une croissance continue des autorisations de voirie entre 2011 et 2018



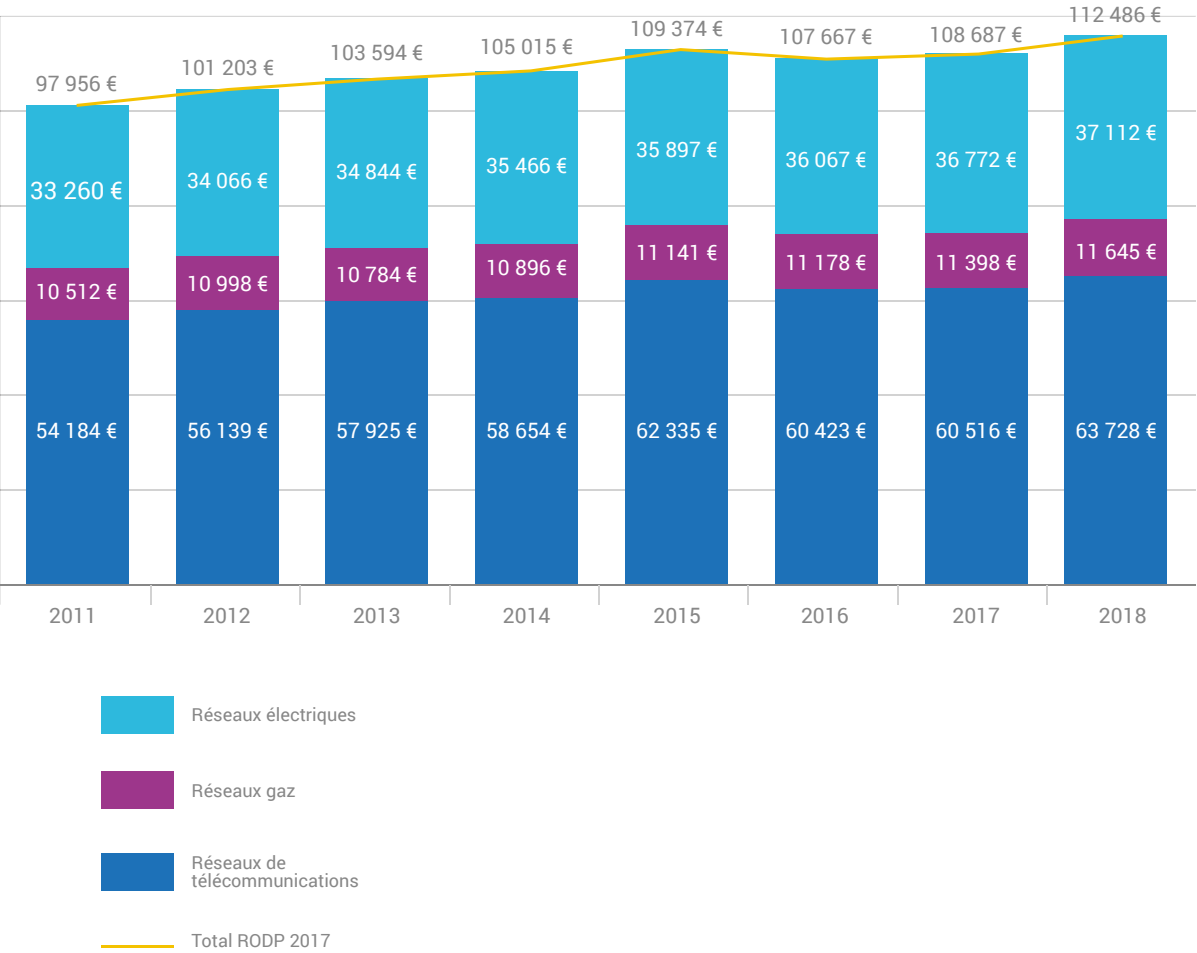
Les avis voirie

Depuis 2017, le service Gestion du domaine public est consulté dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme créant ou modifiant un accès à une voie publique. 564 avis voirie ont été délivrés en 2018 (contre 234 en 2017, soit une hausse de 141 %).

Les redevances d'occupation du domaine public (RODP)

Les réseaux et infrastructures de télécommunications représentent plus de la moitié du montant des redevances d'occupation du domaine public (57 % en 2018).

ÉVOLUTION DES RODP PERÇUES ENTRE 2011 ET 2018





L'éclairage public et la maîtrise énergétique

Le service Éclairage public assure les fonctions suivantes :

- » sur le volet éclairage public : la gestion, l'exploitation, le renouvellement de l'éclairage public et la maîtrise de sa consommation électrique.
- » sur le volet maîtrise énergétique et plan climat : l'exploitation et le suivi des installations de production d'énergie photovoltaïque, l'élaboration et le suivi des bilans énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, l'élaboration et la mise en œuvre du Plan climat air énergie du Grand Albigeois.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation et d'extension

Le chiffrage et le suivi des travaux sont sous la maîtrise d'ouvrage du service Éclairage public.



Quelques opérations

Albi :

- » Rénovation de l'éclairage avenue Frédéric-Mistral en lien avec l'enfouissement des réseaux et la modification du profil de la voirie.
- » Éclairage du nouveau parking Suzanne-Lenglen.
- » Rénovation de l'éclairage rue Gabriel-Soulage.
- » Mise en place de 5 luminaires solaires autonomes au niveau de la zone piétonnière du Caussels.

Arthès :

- » Réfection complète de l'éclairage de la route de Carmaux (RD 97) à la suite de la mise en profil urbain et de l'enfouissement des réseaux.

Cambon d'Albi :

- » Rénovation de 11 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV du territoire sur la zone d'activités des Combettes.

Lescure d'Albigeois :

- » Rénovation de 10 luminaires mercure sur la zone d'activités du Ségalar.
- » Création d'un éclairage sur le parking de l'église.

Marssac-sur-Tarn :

- » Rénovation de 40 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV rues Dali, des Rosiers et des Camélias.

Puygouzon :

- » Rénovation de 11 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV rue de l'Autan.

Saint-Juéry :

- » Rénovation de 159 boules mercure dans le cadre de la convention TEPCV rues Picasso, Lautrec, Delacroix, Triolet et côte des Brus.
- » Rénovation de l'éclairage rues Albert-Thomas, Teillet et Massol.

Montant total des investissements : 1,15 M€ dont 575 336 € pour les travaux sur la commune d'Albi.

L'entretien du parc existant

À Albi, les interventions et l'entretien du parc d'éclairage public sont directement effectués par le service Éclairage public de l'Agglomération ; concernant la commune de Lescure d'Albigeois, les interventions peuvent être menées soit par une entreprise extérieure soit par la régie pour des interventions ponctuelles. Sur les autres communes, les interventions et l'entretien du parc sont effectués par une entreprise extérieure.

Rénovation du centre historique d'Albi

En 2017, le service Éclairage public a réalisé le remplacement des sources sodium 150W par des sources LED 70W. Compte-tenu des contraintes architecturales liées au secteur sauvegardé, cette rénovation a été menée en interne en adaptant sur les luminaires existants des sources LED. Cette rénovation a permis d'économiser 130 831 kWh en 2018, soit la consommation électrique annuelle de 4 maisons.

Montant total des dépenses de fonctionnement : 1,38 M€ dont 1,03 € pour les consommations d'électricité.

LA MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE



En 2018, des actions ont été engagées dans le cadre de notre convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) :

- » Mise en place d'un échangeur de chaleur sur les eaux de lavage de filtres à Atlantis.
- » Acquisition de plus de 2 000 kits de compostage.
- » Développement d'un service de prêt de vélos électriques.
- » Remplacement de plus de 250 boules mercure d'éclairage public (remplacées par des LED).

Les opérations de rénovation de l'éclairage public et de l'isolation ou du changement de chauffage pour les bâtiments publics menées par le Grand Albigeois ont pu bénéficier de la vague des certificats d'économies d'énergie (CEE) « bonifiés » et ce à hauteur de 400 GWhcumac.

En 2018, les collectivités du Grand Albigeois ont valorisé 396 GWhcumac (soit 1,66 M€ à percevoir en 2019 sur le territoire) sur des actions d'amélioration énergétique.

- » **Grand Albigeois** : changement des chaudières d'Atlantis (45 GWhcumac), rénovation de l'éclairage des rues Gabriel-Soulage (2,7 GWhcumac), Croix Verte (3,9 GWhcumac), Albert-Thomas (1,9 GWhcumac), avenues Colonel-Teyssier (12,5 GWhcumac) et Montplaisir (4,5 GWhcumac).
- » **Albi** : isolation des combles et des murs extérieurs du groupe scolaire Mazicou (43 GWhcumac), isolation des combles de l'école Jacques-Prévert (4,8 GWhcumac).
- » **Cambon d'Albi** : isolation des combles d'un logement communal (0,4 GWhcumac).
- » **Le Séquestre** : remplacement des menuiseries de l'école (22 GWhcumac).
- » **Marssac-sur-Tarn** : remplacement de menuiseries du local associatif (1 GWhcumac).
- » **Puygouzon** : remplacement de la chaudière de la mairie (5,7 GWhcumac).

- » **Saliès** : remplacement de menuiseries de la mairie (5,7 GWhcumac).
- » **Terressac** : remplacement des menuiseries de l'école (1,5 GWhcumac).

Le Grand Albigeois assure l'exploitation de 1 994 m² de panneaux photovoltaïques. Les installations sont réparties sur les sites suivants :

- Le centre de transfert des déchets de Ranteil : installation photovoltaïque en couche mince sur 1 450 m², mise en service fin 2011.
- La station d'épuration Albi-Madeleine : installation photovoltaïque en panneaux brise-soleil d'une surface de 200 m², mise en service en 2010.
- L'hôtel d'entreprises : installation photovoltaïque en brise-soleil et verrière d'une surface de 370 m² mise en service en 2012.

En 2018, la production totale d'électricité sur l'ensemble des sites est de 61 790 kWh (soit 5,5 tonnes de CO² évité).

LA PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

La démarche d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Albigeois a été lancée en 2016 afin de répondre aux enjeux de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Le diagnostic, mené en 2016 et 2017, a permis de mettre en exergue les points forts et les points à améliorer du territoire et ainsi déterminer les axes à privilégier.

4 grands axes stratégiques ont été validés :

- Faire du Grand Albigeois un territoire économe en énergie et en ressources
- Développer la production d'énergies renouvelables
- Développer une mobilité durable
- Faire de l'aménagement du territoire un atout face au changement climatique

CLIMAT AIR ÉNERGIE, OÙ EN EST-ON ?



Consommation énergétique :
21 MWh/habitant/an.



Production d'énergies renouvelables :
168 GWh en 2017 soit 10 % de la consommation.



Emission de gaz à effet de serre :
4,18 tonnes de CO²/habitant/an.



Séquestration carbone :
6 % des émissions captées dans les forêts et sols agricoles.



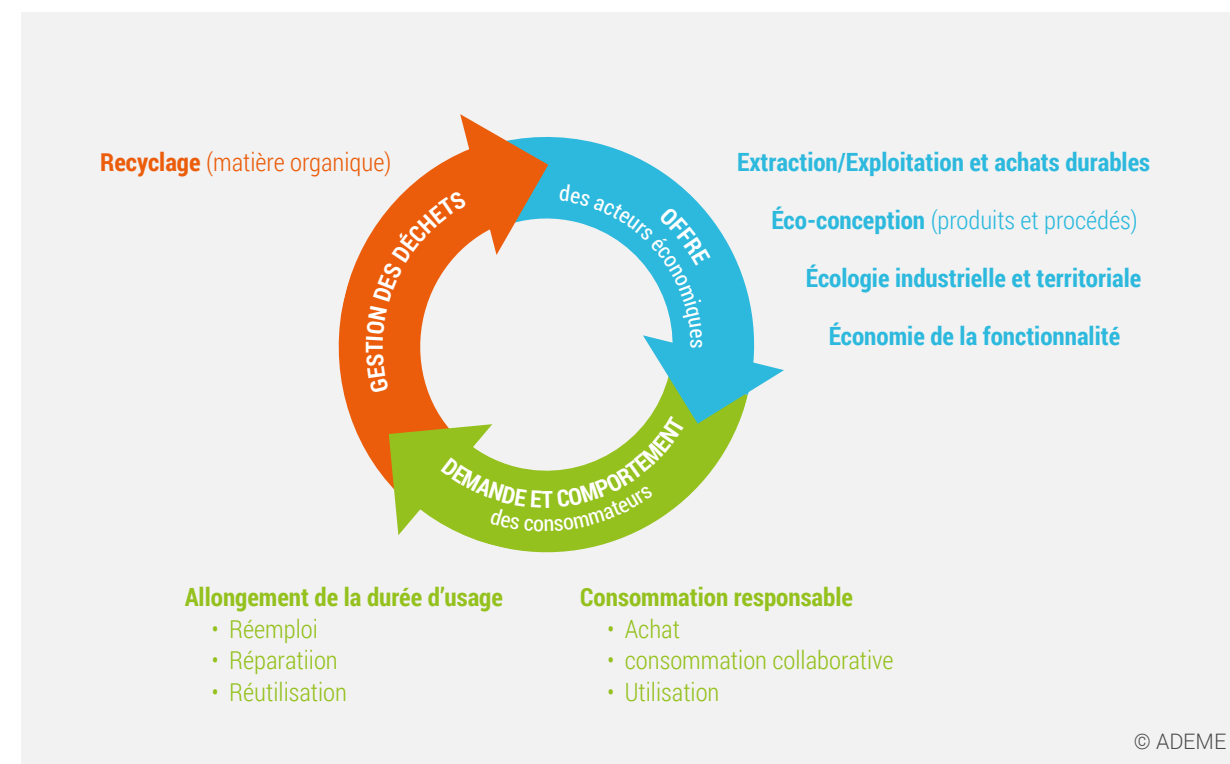
Qualité de l'air :
aucun pic de pollution récemment enregistré.



L'économie circulaire

Le Grand Albigeois a décidé d'engager un projet d'économie circulaire sur son territoire. La première étape de cette démarche couvre la période 2018-2020. Elle consiste en un programme de 30 actions, ambitieux et réaliste, décliné sur trois publics : les ménages, les entreprises, les administrations. En parallèle, la collectivité a adopté le 18 juillet 2018 son Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Schéma de l'économie circulaire : 3 domaines, 7 piliers



L'offre de compostage individuel et collectif est renforcée

Une nouvelle gamme de composteurs en bois a été proposée, accompagné d'un nouveau service de réservation en ligne avec une formation des usagers assurée au moment de la distribution. Parallèlement une offre d'accompagnement pour les projets de compostage collectif (résidences, quartiers) et d'établissement (administrations, entreprises) a été mise en place. Plus de 750 composteurs ont été distribués en 2018.



La création d'un module gratuit d'accompagnement au tri sélectif

Le Grand Albigeois intervient sur les différents sites et propose un accompagnement complet : diagnostics, formation, préconisations méthodologiques et supports de communication. Ce module a été déployé au sein des établissements scolaires, des administrations et des entreprises.

Zoom sur

Une campagne de diffusion de l'autocollant « Stop pub » via *Grand A* a permis de toucher et informer un maximum d'habitants sur l'importance et les enjeux de la réduction des imprimés non sollicités : 800 000 tonnes distribuées en France en 2015, soit une moyenne de 12 kg par habitant/an. Dans l'Albigeois, seules 10 % des boîtes aux lettres en sont dotées. Avec 5 000 nouveaux foyers équipés en plus, ce serait 200 tonnes de déchets évités, soit 30 000 € d'économies pour leur traitement.

Des actions pour favoriser le réemploi

Une **stratégie de réemploi**, concernant tous les encombrants et objets déposés en déchetterie, est en co-construction avec les acteurs du réemploi et de l'économie sociale et solidaire du Grand Albigeois.

La plateforme de réemploi **www.localoccaz.fr** a été lancée en 2018. Ce nouveau service gratuit d'échanges entre voisins du territoire permet le don ou la vente d'objets. Ces derniers peuvent réduire de 13 kg/an les déchets de chacun et évitent la fabrication de nouveaux objets et donc la consommation de matières premières supplémentaires.

À noter

L'Albigeois a accueilli le 25 novembre 2018 la **Foire de la récup' et du réemploi**. Plus de 5 700 personnes sont venues à la rencontre d'une quarantaine d'exposants et d'ateliers permettant d'apprendre à réparer, relooker, fabriquer ou recycler des matériaux et objets.





L'hydraulique et l'assainissement

En 2018, le Grand Albigeois a poursuivi sa politique de modernisation de ses infrastructures de traitement, le renouvellement de son patrimoine réseaux tout en maintenant ses actions de sensibilisation à l'environnement et l'hygiène publique.

AMÉLIORATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Dans l'optique permanente de s'ajuster aux besoins de traitement des eaux usées non dirigées vers la station principale Albi-Madeleine, les systèmes de traitement existants ont fait l'objet d'études et de travaux en vue de leur mise à niveau.

Ainsi, une nouvelle station située au lotissement Beau Site à Marssac-sur-Tarn traite désormais efficacement les effluents des lotissements de Beau Site et La Source. Le système fondé sur un traitement biologique par cultures fixées permet de répondre aux besoins en traitement tout en étant parfaitement intégré visuellement.

Trois systèmes de traitement par lagunage (systèmes extensifs) ont fait l'objet de la vidange de leurs premiers bassins de traitement avec extraction des boues et épandage agricole, suivant un plan d'épandage et un suivi agronomique réglementés. Il s'agit des sites de Dénat sud, Labastide-Dénat (Puygouzon) et Saliès. Leurs berges, particulièrement fragilisées par la présence de familles de ragondins, ont été renforcées par des empièvements en granit concassé.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE ET DE TRANSFERTS

Afin de maintenir en bon état le patrimoine des réseaux de collecte et de transfert, et de l'adapter aux évolutions de l'urbanisme, un programme de travaux pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation a été établi. En 2018, 3 200 mètres de collecteurs d'eaux usées gravitaires ont été remplacés.



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DES BOUES D'ÉPURATION

L'année 2018 a été notamment marquée par la réalisation d'une unité de traitement du biogaz produit à la station Albi-Madeleine et l'injection du biométhane au réseau de distribution de gaz.

ÉTUDE DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Prévue pour 2019, cette étude comprend le diagnostic des équipements, la sectorisation des points noirs, le zonage de l'assainissement collectif/non collectif et les modalités de gestion des eaux pluviales. Des préconisations seront annexées au PLU intercommunal, de manière à être prises en considération au moment de l'instruction des demandes d'urbanisme.

En 2018, l'année pluvieuse a permis de réaliser toutes les mesures sur le réseau, que ce soit en période de nappe haute ou de nappe basse, par temps de pluie ou temps sec. Ainsi, en 2019, ces chiffres seront affinés via des visites nocturnes de visualisation du comportement des réseaux et des passages de caméra.

DÉVELOPPEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES MÉTIERS

Le service Assainissement travaille étroitement avec le service SIG pour mettre au point progressivement des outils de travail. Ainsi, il est désormais possible d'enregistrer les demandes, de suivre les interventions et les contrôles de conformité de branchement au réseau réalisés sur le terrain via le logiciel SIG.

Les agents de terrain sont dotés depuis fin 2018 de tablettes numériques leur permettant de compléter au fur et à mesure de leurs interventions les formulaires de renseignements associés.

PERSPECTIVES 2019

Février 2019 : mise en service de l'unité de traitement du biogaz et injection effective du biogaz au réseau de distribution.

Fin 2019 : finalisation de l'étude de schéma directeur des eaux usées et des eaux pluviales à l'échelle de l'agglomération. Une première étape permettra de valider le zonage d'assainissement des eaux usées (collectif/non collectif) en concordance avec l'étude de Plan Local Urbanisme intercommunal et une enquête publique conjointe qui se déroulera en juin et juillet 2019.



Chiffres clés 2018

Exploitation des réseaux

- » 21 004 m linéaires de réseaux nettoyés
- » 2 132 avaloirs nettoyés
- » 600 interventions des agents sur la partie Réseau
- » 240 interventions pour des travaux de réparations
- » 812 035 kWh d'électricité consommée sur les ouvrages de collecte des eaux usées (augmentation de 11 % par rapport à 2017)

Exploitation des unités de traitement

- » 5 442 672 m³ d'eau dépolluée
- » 2 347 380 kWh d'électricité consommée
- » 365 000 Nm³ de biogaz produit
- » 113 150 Nm³ d'énergie valorisée (cogénération et chaudière)
- » Compostage 2 039 T
- » Épandage 1 877 T
- » 104 bilans conformes sur 104 bilans réalisés
- » 218 élèves ont visité la station Albi-Madeleine

Investissement renouvellement de réseaux

- » Collecte des eaux usées - neuf : 3 200 ml posés, 318 branchements
- » Collecte des eaux pluviales - neuf : 1 312 ml posés, 119 branchements

Pour un montant total de 3,98 M€.

Hygiène et santé environnementale

- » 457 plaintes relatives au règlement sanitaire départemental
- » 688 attestations fournies aux notaires (insalubrité-termites)
- » 82 contrôles de salubrité de l'habitat, logements indignes ou mal entretenus
- » 2 enquêtes à la suite d'intoxication au monoxyde de carbone
- » 3 campagnes de désinsectisation du domaine public et 21 plaintes traitées
- » 3 campagnes de démoustication du domaine public et 36 plaintes traitées
- » 2 campagnes de dératisation du domaine public
- » 37 désinfections et désinsectisations de locaux publics et bâtiments communaux
- » 67 contrôles de terrains en friche

La gestion et le traitement des déchets

Le Grand Albigeois gère la collecte des ordures ménagères et déchets assimilés et les collectes sélectives. Le service est assuré à travers deux dispositifs :

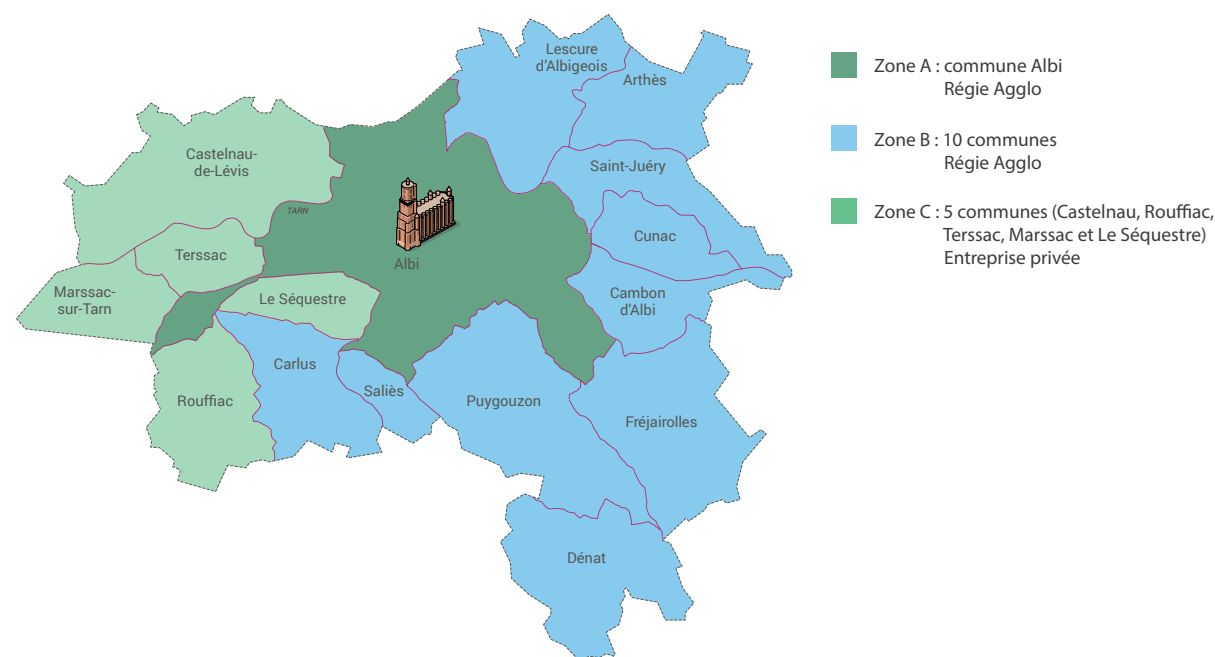
- » Une régie directe constituant un service communautaire pour 11 communes
- » Une entreprise privée sur marché public de prestations de services pour 5 communes

Il existe plusieurs modes opératoires selon les communes :

- » 17 communes bénéficient d'une collecte du verre en apport volontaire ;
- » Les collectes sélectives des emballages ménagers recyclables et des journaux magazines sont en porte à porte, en sacs pour 12 communes et en caissettes pour 5 communes ;
- » Depuis 2013, la totalité des communes est conteneurisée pour la collecte des ordures ménagères résiduelles.

Trois déchetteries situées sur le territoire sont accessibles aux ménages pour tous les autres déchets.

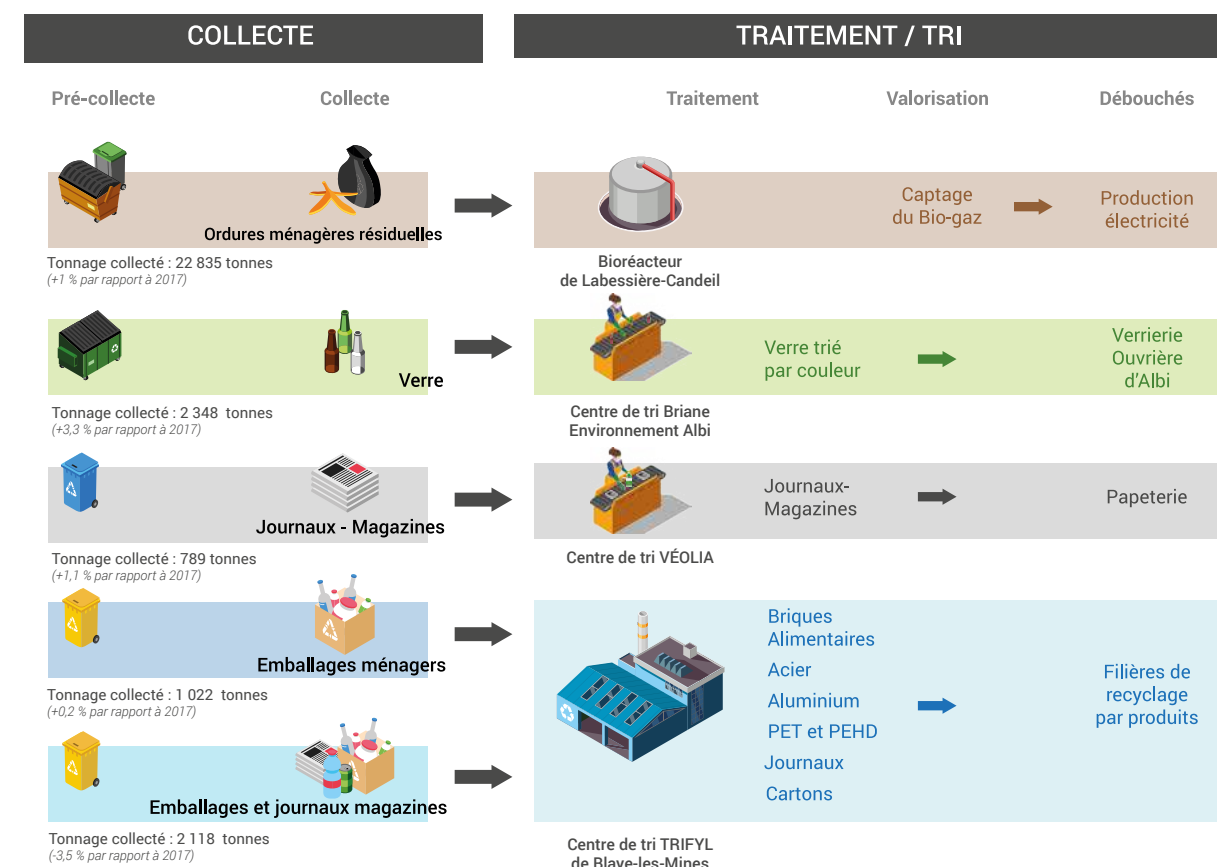
Les 3 zones de collecte des déchets



En 2018, les quantités totales de déchets d'emballages (verre compris) et de papiers progressent de 0,12 %. La plus forte progression est attribuée à la collecte du verre en apport volontaire qui augmente de 3,2 % sur l'année tandis que le total des emballages hors verre et papiers est en baisse de 1,6 %.

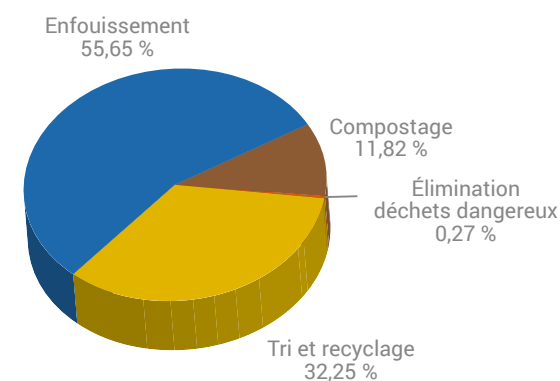
Les quantités de papier collecté séparément représentent 20 % du total des collectes sélectives ; les quantités de papier collecté sont stables en 2018, traduisant les efforts de prévention effectués et la pratique du *Stop Pub*.

schéma de collecte / tri / valorisation des déchets



Bilan du traitement des déchets ménagers en 2018

Le taux de collecte en vue d'une valorisation s'élève à 44 % ; il est à noter que les 55 % d'ordures ménagères enfouies sont traitées par le procédé du bioréacteur et font l'objet d'une valorisation énergétique partielle.



Coût et financement du service public de collecte et d'élimination des déchets

Le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit s'élève en 2018 à 144,57 € par habitant (base population municipale 2015).



Urbanisme, habitat et cohésion sociale



Le plan local d'urbanisme intercommunal



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrit par le conseil communautaire en décembre 2015. L'élaboration du PLUi suit une procédure longue et complexe. Plusieurs années étant nécessaires à son élaboration, le Grand Albigeois s'est donné 4 ans, de 2016 à début 2020, pour mener le projet à son terme.

Tout au long de l'élaboration du PLUi, les communes ont été étroitement associées aux différentes phases du projet. Les élus ont souhaité que plusieurs instances soient constituées pour garantir une collaboration efficace entre le Grand Albigeois et les communes.

Ainsi, dans la continuité des orientations et objectifs définis lors de la prescription du PLUi et dans le prolongement de ceux fixés par le SCoT approuvé le 21 décembre 2017, le Conseil communautaire réuni à deux reprises les 27 mars 2017 et 9 octobre 2018 a débattu des orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Les étapes majeures qui ont ponctué la procédure d'élaboration en 2018

La finalisation de l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) et sa traduction réglementaire ont été les étapes majeures de travail.

- **3 cycles de rencontres avec les communes. Le travail à l'échelle communale est intervenu dans le cadre de réunions spécifiques sur les phases clés de l'élaboration du PLUi.**
 - Période 1 (février 2018) → recensement projet et évolutions
 - Période 2 (avril 2018) → plan de zonage
 - Période 3 (juin 2018) → plan de zonage et outils graphiques
- **Second cycle de permanences avec le public de février à avril.**
- **2 réunions avec les PPA/PPC dans le cadre de l'examen conjoint du PLUi.**
- **Second débat sur les orientations du PADD dans les 16 conseils municipaux et en conseil communautaire.**
- **Exposition sur les éléments réglementaires du PLUi à destination des élus.**
- **Réunion publique à l'université Champollion réunissant plus de 200 personnes.**
- **Arrêt du bilan de la concertation et du projet de PLUi par le conseil communautaire le 18 décembre 2018.**

Le PLUi en quelques chiffres

- » 1 conférence intercommunale
- » 4 conseils communautaires
- » 32 conseils municipaux
- » 2 séminaires
- » 1 exposition
- » 12 commissions territoriales
- » 17 comités de pilotage
- » 80 rencontres individuelles en mairie
- » 27 comités de suivi

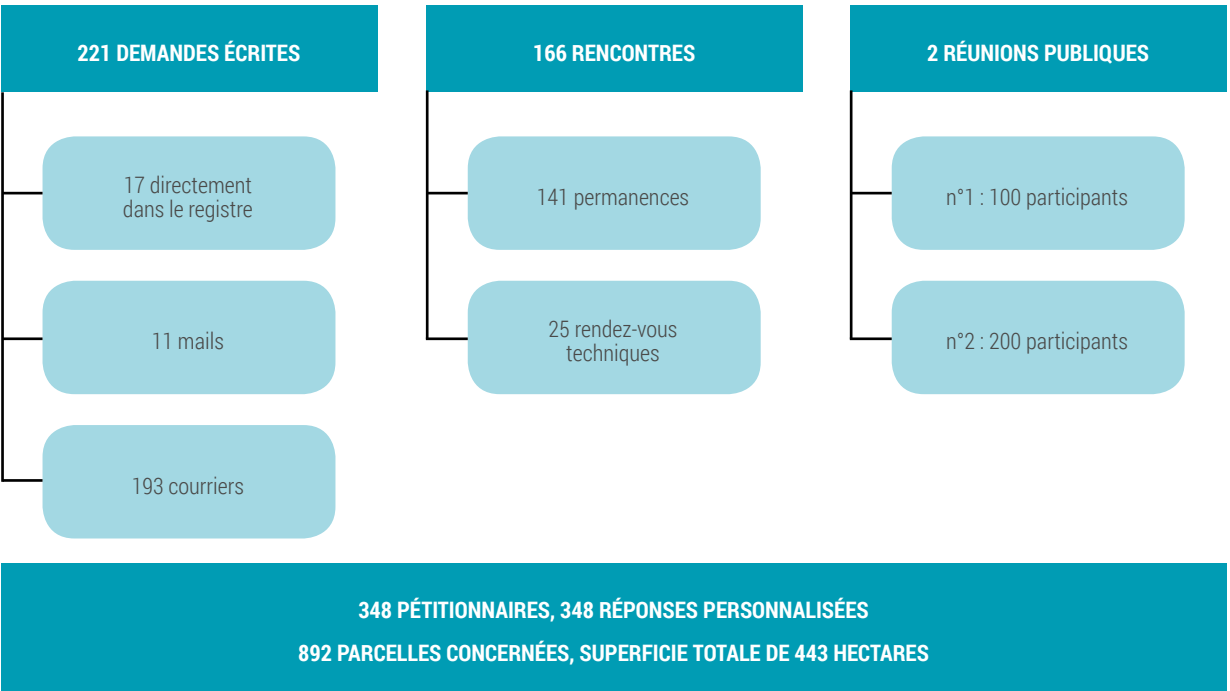
Avec près de 140 rencontres avec les élus et les techniciens des communes, le travail d'élaboration a été largement concerté au sein des diverses instances mises en place.

Focus sur le bilan de la concertation avec le public

Mise en place d'une information continue permettant à la population de s'approprier le futur PLUi à 16 communes.

- 3 niveaux de presse
- 38 articles dans les bulletins communaux
- Pages dédiées sur le site internet (7 pages, 8 000 vues, 1 mn 30 s de consultation moyenne par page)

Des registres de concertation disponibles dans les communes, au siège du Grand Albigeois et via le site internet ont permis une consultation permanente. Ces échanges ont été complétés par des rencontres lors des permanences tenues par les élus, ou lors des rendez-vous avec les techniciens de l'Agglomération. Toutes ces contributions ont permis d'enrichir l'information autour du projet de PLUi.



Perspectives 2019

- **Janvier à mars :**
consultation des personnes publiques associées et consultées
- **Janvier à juin :**
exposition itinérante dans les communes jusqu'à la phase d'enquête publique
- **Du 11 juin au 12 juillet :**
phase enquête publique
- **Automne :**
dernières modifications du PLUi à la suite des conclusions de la commission d'enquête et avis de la conférence des maires
- **Fin 2019/début 2020 :**
approbation du PLUi par le conseil communautaire

Assistance à maîtrise d'ouvrage aux 16 communes

Le service a été chargé de la gestion administrative et technique des procédures pour le compte des communes :

Albi :
4 modifications simplifiées du PLU → procédures approuvées 2016, 2017, 2018

Lescure d'Albigeois :
1 modification du PLU → procédure approuvée 2017

Saint-Juéry :
1 modification du PLU → procédure approuvée 2017

Saliès :
Révision POS en PLU suivi d'une modification simplifiée → procédures approuvées en 2017

Castelnau-de-Lévis :
Révision POS en PLU suivi d'une modification simplifiée → procédures approuvées en 2017

Le Séquestre :
1 modification du PLU → procédure approuvée 2017

Puygouzon :
Révision POS en PLU suivi d'une modification simplifiée → procédure approuvée en 2017 et 2018

Terssac :
Révision PLU → reprise procédure sous compétence agglomération → procédure approuvée en 2018

À venir en 2019...
L'approbation de deux modifications simplifiées initiées début 2018 des PLU de Lescure et Saint-Juéry et 2^e modification du PSMV d'Albi.





L'habitat

Renforcer l'attractivité résidentielle de l'Albigeois au travers de la mise en œuvre du Programme local de l'habitat (PLH) 2015-2020

La perspective démographique du projet de territoire de tendre vers 100 000 habitants à l'horizon 2030 nécessite d'agir sur tous les leviers permettant de renforcer le développement et l'attractivité de notre territoire. La politique de l'habitat du Grand Albigeois s'inscrit dans cette démarche transversale, à travers la mise en œuvre de son 2^e Programme local de l'habitat. Le PLH constitue la feuille de route de la politique de l'habitat portée par la collectivité jusqu'en 2020.

Répondre à la diversité des besoins en logement, tant en accession à la propriété, qu'en location

Trouver un logement adapté à ses besoins et à son budget est un enjeu pour les ménages modestes, mais désormais aussi pour de nombreuses catégories moyennes et intermédiaires. Dans ce contexte, la diversification de l'offre constitue un enjeu majeur de ce second PLH, afin de répondre à l'ensemble des besoins des habitants, actuels et futurs.

Le soutien à l'accession : le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois

Pour soutenir les primo-accédants dans leur projet d'accession à la propriété sur l'une des 16 communes du territoire, l'Agglomération a mis en place en 2017 un prêt à taux 0 % : le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois, dont les montants des prêts et les conditions d'accès ont été mise à jour en 2018, à la suite de la loi Finances 2018 : de 10 000 à 40 000 € pour les ménages de 1 à 4 personnes et plus.

Cumulable avec celui de l'État, le Prêt 1^{ère} Clef en Albigeois permet aux ménages ayant des revenus modestes de bénéficier d'une aide financière complémentaire qui peut être décisive pour franchir le pas pour construire sa maison ou acheter un logement à rénover.

Au 31 décembre 2018, 120 ménages ont pu bénéficier du dispositif. Il s'agit en majorité de jeunes ménages familiaux : près de la moitié sont des couples avec enfants, âgés en moyenne de 35 ans, et un quart sont des couples sans enfant, âgés en moyenne de 31 ans.

La Loi de Finances 2018 prévoit la suppression du PTZ de l'État pour l'acquisition d'un logement neuf à partir du 31 décembre 2019 (pour les zones B2 et C). Des réflexions seront donc engagées avec les partenaires bancaires pour ajuster les modalités du Prêt 1^{ère} Clef ou définir un nouveau dispositif à horizon 2020.

La réhabilitation du parc privé existant : le coup de pouce du Grand Albigeois pour les ménages éligibles aux aides de l'ANAH

Le Grand Albigeois poursuit sa volonté de réhabiliter le parc de logements existants, en adhérant au PIG (Programme d'Intérêt Général) mis en place par le Département du Tarn. Le PIG est un dispositif qui vise à aider les propriétaires occupants aux revenus modestes, et les propriétaires bailleurs, éligibles aux aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) à :

- » adapter les logements au vieillissement et à la perte d'autonomie ;
- » lutter contre la précarité énergétique ;
- » réduire l'habitat indigne et dégradé.

En complément de ce programme, le Grand Albigeois a décidé en 2018 d'accorder une subvention de 1 000 € aux propriétaires éligibles souhaitant engager des travaux. En 2018, 50 ménages ont pu bénéficier de cette subvention.

Le soutien à la production de logements locatifs très sociaux

En 2016, la collectivité a décidé de soutenir financièrement la production de logements locatifs très sociaux (PLAi), en neuf et en acquisition-amélioration. En 2018, 14 logements très sociaux ont bénéficié de ces aides.

Ces soutiens financiers ont été renforcés en décembre 2018 pour des opérations plus spécifiques dont le territoire a besoin mais dont les équilibres budgétaires peuvent être difficiles à trouver pour les opérateurs. Il s'agit notamment des petites opérations de 10 logements maximum (en neuf et dans l'ancien), ainsi que des opérations sur le bâti ancien, portées par les organismes agréés bénéficiant des aides de l'ANAH.

L'évaluation du PLH

L'évaluation à mi-parcours du PLH 2015-2020 est un dispositif obligatoire prévu par le Code de la Construction et de l'Habitat. Ce suivi constitue à la fois un outil de pilotage et un outil opérationnel permettant d'évaluer les actions menées. Réalisé durant l'année 2018, ce bilan à mi-parcours a été soumis au conseil communautaire d'avril 2019 et sera publié dans l'année.

Il révèle que près de 1 500 logements ont été mis en chantier depuis 2015 sur le territoire, dont 2 logements sur 3 sur la Ville d'Albi, avec une très forte augmentation en 2017 (plus de 700 logements commencés dans l'année). On note également la livraison et la programmation de 419 nouveaux logements sociaux entre 2015 et 2017, dont un tiers de logements aux loyers très sociaux (PLAi).

La réforme des attributions des logements sociaux : la conférence intercommunale du logement

Les lois ALUR et Égalité et Citoyenneté ont engagé la réforme des attributions de logements sociaux. Au niveau local, la gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux est confiée au Grand Albigeois, en articulation avec sa politique locale de l'habitat et des politiques locales menées par ses différents partenaires, via la conférence intercommunale du logement (CIL). Instance de dialogue privilégiée entre les acteurs du logement, la CIL a vocation à définir les priorités partagées à l'échelle de l'Albigeois en matière d'attribution des logements sociaux afin de :

- » répondre aux besoins et attentes de l'ensemble des ménages ;
- » favoriser l'accès au parc locatif social pour les plus vulnérables ;
- » améliorer les équilibres territoriaux et de peuplement dans le parc locatif social.

Le document cadre a été validé fin 2018 par l'ensemble des partenaires. Il fixe les principes d'attribution des logements sociaux qui seront déclinés en actions dans la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).





La politique de la ville

2018 a marqué le terme de la première opération biennale d'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de la programmation des fonds européens 2014-2020, réalisée sur 2017 et 2018. Le Grand Albigeois poursuit donc son rôle d'acteur dynamique du devenir de son territoire sur les compétences de la politique de la ville, de l'insertion, de l'emploi, du développement économique, de l'habitat et du cadre de vie.

Le budget politique de la ville

Le Grand Albigeois a maintenu les moyens destinés à la compétence dans un contexte néanmoins déjà en forte tension budgétaire.

- **Le programme local d'accompagnement global professionnel** : un poste à temps plein de conseiller en insertion professionnelle et 60 % du poste cadre de direction.
- **Le contrat de ville de l'Albigeois** : 20 % du poste de cadre de direction, le poste de la cheffe de projet et de l'assistante administrative à temps plein.
- **L'action « saisonniers insertion »** : 2 997 heures soit 20 personnes (remplacements dans les services, environnement, médiathèques et espaces aquatiques) pour des publics précaires pour un coût salarial total de 47 952 € dont 31 968 € versés à des participants en parcours sur le programme d'insertion de l'Agglomération. Deux participants ont été recrutés par la collectivité au terme de l'action.
- **Le budget total 2018** s'élève à 410 700 € en dépenses et 305 771 € en recettes.
- **Les recettes** couvrent le remboursement de l'avance de trésorerie faite à l'association INTERPLIE, pour la réalisation de la programmation du FSE 2007-2013 prorogée 2014, et dissoute en janvier 2018. La charge nette pour la collectivité est de 104 928 €.
- **Les crédits** destinés aux publics, sous forme de subventions aux porteurs d'actions ou de prestations, représentent 25,25 % des dépenses totales.

Sur 2018, le Grand Albigeois a reçu la somme de 86 268 € au titre du cofinancement du fonds social européen (FSE).

Le budget du Groupement d'Intérêt Public Action contrat de ville Albigeois

Le budget 2018 géré par le GIP Action contrat de ville Albigeois est de 421 055 € hors crédits spécifiques réservés pour les conseils citoyens et le fonds de participation des habitants.

- » Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale : 36 100 € versés par l'Agglomération.
- » Valorisation des mises à disposition gratuites de moyens et logistique par l'Agglomération au contrat de ville : 27 999 €, en hausse par rapport à 2017, du fait de l'augmentation du coût de la MOUS et du désengagement financier de la Région.
- » Crédits CGET contrat de ville : 101 734 €, dont 36 100 € de MOUS.
- » Crédit CGET programme de réussite éducative : 118 090 €.
- » Fonds propres du GIP : 5 630 €.

Le programme de réussite éducative bénéficie de 80 174 € de valorisation des mises à disposition gratuites de logistique et de personnel par la Ville d'Albi. Le Grand Albigeois a contribué, de plus, au cofinancement direct d'actions pour un montant de 23 250 €.



Les indicateurs 2018 du contrat de ville de l'Albigeois

QUARTIERS	COÛT TOTAL ACTIONS	ÉTAT CGET (PRE)	ÉTAT CGET (CDV)	FONDS PROPRES GIP Actions nouvelles ou quartiers de veille active	OBSERVATIONS
CANTEPAU 7 actions	76 870 €	1 000 €	11 429 €		Les actions par thématiques : - Lien social, citoyenneté, participation des habitants = 2 - Culture et expression artistique = 3 - Éducation = 1 - Parentalité et droits sociaux = 1
Lapanouse-Saint Martin 8 actions	98 146 €	2 500 €	11 200 €	1 000 €	Les actions par thématiques : - Éducation = 2 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants = 4 - Parentalité et droits sociaux = 1 - Cadre de vie et renouvellement urbain = 1
Veyrières-Rayssac 4 actions	42 249 €		8 235 €		Les actions par thématiques : - Lien social, citoyenneté, participation des habitants = 3 - Cadre de vie et renouvellement urbain = 1
Inter-quartiers 23 actions	455 412 €	20 700 €	34 770 €	2 630 €	Les actions par thématiques : - Santé = 2 - Culture et expression artistique = 4 - Emploi = 6 - Éducation = 5 - Lien social, citoyenneté, participation des habitants = 5 - Parentalité et droits sociaux = 1
Saint-Juéry 1 action	13 822 €			2 000 €	L'action est sur la thématique de l'éducation.
TOTAL		24 200 €	65 634 €	5 630 €	

Les actions éducatives de Cantepau, inter-quartiers et Saint-Juéry ont été cofinancées à hauteur de 24 200 € par des fonds CGET du PRE. Le fonds propre du GIP a financé la programmation du contrat de ville pour 5 630 € pour les actions nouvelles ou se déroulant dans les quartiers de veille active.

Les indicateurs 2018 de l'accompagnement socioprofessionnel :

LES NOUVELLES ENTREES EN 2018				
LES PUBLICS INTÉGRÉS	60 nouvelles prescriptions et 5 non intégrations	18 femmes 42 hommes	9 jeunes -26 ans 9 adultes +45 ans Dont 3 de +50 ans	Les hommes représentant 70 % et les femmes 30 %. Les jeunes représentent 15 %. Les +45 ans représentent 10 %. 1 participant sur 3 a plus de 50 ans.
LES NIVEAUX	39 participants ont un niveau inférieur à IV	23 participants ont un niveau de formation inférieur à V	11 ont un niveau baccalauréat 10 ont un niveau supérieur au baccalauréat	5 % ont un niveau de formation inférieur à IV dont 2 sur 3 avec un niveau inférieur au CAP/BEP. 16,67 % ont un niveau supérieur au baccalauréat.
L'EFFECTIF TOTAL ACCOMPAGNÉ SUR 2018				
LES PERSONNES EN SUIVIS	108 parcours	Durées de chômage : - 12 mois : 36 + 23 mois : 9	Tranches d'âges pour les nouvelles entrées : 18/30ans : 17 25/44ans : 43 +45 ans : 9	Les parcours féminin sont plus longs. 85 % de l'effectif ont -44 ans. 15 % sont chômeurs depuis +23 mois. 60 % ont - 12 mois de chômage. 40 % en tout ont +12 mois sans emploi.
TERRITOIRE ET SITUATIONS	54 personnes sont des quartiers Politique de la ville dont 26 entrées en 2018	3 participants sont issus de Saint-Juéry (veille active)	Pour les nouvelles entrées : 43 ont des minima sociaux dont 42 RSA	50 % des publics dont de quartiers prioritaires : 29 pour Cantepau, 17 (Lapanouse), 8 (Veyrières/Rayssac). Les minima sociaux sont 71,67 % sur les entrées de 2018 dont une large part de bénéficiaires du RSA.
LES SORTIES	60 sorties définitives	46 positives à l'emploi ou la formation	14 autres sorties : 2 sorties avec résultats positifs 5 abandons 3 pour santé 2 déménagements 2 suivis longs	80 % sorties positives ou avec des résultats positifs. 76,66 % de sorties à l'emploi ou à la formation. 8,33 % d'abandons réels de parcours. Les territoires prioritaires et de veille réalisent 25 sorties positives ou avec résultats positifs soit 52,08 %.



Le projet de renouvellement urbain

Le quartier de Cantepau à Albi, périmètre du quartier Politique de la ville, a été retenu pour le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain au titre de quartier d'intérêt régional.

Comme le prévoit la loi de 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, le pilotage et la maîtrise d'ouvrage du projet de renouvellement urbain *Cantepau Demain* ont été confiés au Grand Albigeois, qui bénéficie d'une vision élargie à l'échelle d'un territoire cohérent.

CANTEPAU DEMAIN Ce projet s'inscrit dans une démarche globale, en articulation avec le contrat de ville 2015-2020 porté par le GIP Action contrat de ville et la Conférence Intercommunale du Logement mise en place dans le cadre de la compétence habitat.

La mise en œuvre du projet *Cantepau Demain* comporte deux phases : une première phase de préfiguration qui s'achève aujourd'hui, une deuxième phase opérationnelle à venir, à la suite de la signature de la convention pluriannuelle avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) et les partenaires du projet, pour sa mise en œuvre à l'horizon 2025.

L'année 2018 a vu la finalisation des études engagées en 2016, mobilisant l'ensemble des partenaires du projet : la Ville d'Albi, Tarn Habitat, le Département du Tarn, la Région Occitanie, la CCI du Tarn, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'État et l'ANRU.

Ces études ont permis de dresser un état des lieux approfondi sur toutes les dimensions composant le quartier, puis de définir un projet de renouvellement urbain permettant une transformation du quartier en profondeur sur deux temps distincts : à l'horizon 2025 et à l'horizon 2031.

L'ambition du projet a été validée par le comité d'engagement de l'ANRU le 23 avril 2018, octroyant un concours financier à hauteur de 14,3 M€ dont 10,9 M€ de subventions et 3,4 M€ de prêts à taux bonifiés. Cette enveloppe

a nécessité certains arbitrages et ajustements sur le projet initialement défini, ainsi qu'un découpage dans le temps, pour garantir sa faisabilité et la soutenabilité financière de chacun des partenaires.

Un projet co-financé

La phase de protocole de préfiguration est co-financée par l'ensemble des partenaires. Sur cette phase, le Grand Albigeois participe à hauteur de 116 375 € sur un total de 463 750 € pour l'ensemble du programme d'études et le financement du poste de chef de projet.

Les premiers chiffrages déterminent un montant prévisionnel de 50,6 M€ pour l'ensemble du projet financé par l'ANRU, dont 5,5 M€ financés par l'Agglomération. Ces montants seront confirmés dans la convention pluriannuelle.

Les perspectives pour l'année 2019

L'élaboration de la convention pluriannuelle interviendra au 1^{er} semestre 2019 avec l'objectif d'une signature de l'ensemble des partenaires à l'été 2019. Cette contractualisation des interventions sur l'habitat, les espaces publics et les équipements de proximité permettra l'engagement d'études de maîtrise d'œuvre urbaine, le démarrage de la procédure de relogement ainsi que le lancement des premières opérations de reconstruction de logements sociaux sur le territoire albigeois.



SERVICES AUX PUBLICS



47
agents

Les médiathèques



Des médiathèques résolument dirigées vers l'avenir

Le Projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCES) des médiathèques a été voté en conseil communautaire en octobre 2018. Il a été conçu pour la partie « Projet 2018-2022 » en concertation avec les équipes, les élus et le public. Plus de 280 actions concrètes sont proposées pour améliorer le service, être au plus près des usages et des usagers, des habitudes et des besoins des publics. 4 axes principaux ont été définis : des médiathèques vraiment accessibles à tous, le numérique, le projet Cantepau dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, et la co-construction avec le public.

L'avenir, c'est aussi les adolescents, ciblés comme l'un des publics prioritaires dans le PSCES. En 2018, 32 actions ont été conçues et réalisées (semaine de l'Asie, semaine de la presse, tes exams d'abord !, À toi de jouer, nuits des ados, zoom ton univers, ciné-débat...) où 377 adolescents ont été accueillis.

Un réseau qui attire

La saison culturelle « Man Ray, vues de l'esprit » a été un moment fort de l'année 2018, l'exposition-événement a attiré plus de 9 000 personnes à la médiathèque Pierre-Amalric. En 2018, 18 287 personnes ont fréquenté les 313 manifestations culturelles des médiathèques (contre 13 249 en 2017).

Le nombre d'inscrits se maintient, 11 084 en 2018 (contre 11 142 inscrits en 2016 et 2017). Dans un contexte national de baisse importante des inscrits en médiathèques, on constate une hausse des inscrits à Lescure d'Albigeois (+ 12,4 %), et au médiabus (+ 8,8 %). Le nombre de collectivités inscrites au réseau est passé, quant à lui, à 246 en 2018 contre 235 en 2017.

La part des nouveaux inscrits se maintient également en 2018 par rapport aux autres inscrits : 18,04 % (contre 17,96 en 2017). On constate une progression des inscriptions des jeunes, 401 nouveaux enfants inscrits à la médiathèque Pierre-Amalric (+3,6 % par rapport à 2017).

Le médiabus, lui aussi, plaît de plus en plus : il voit l'ensemble de ses fréquentations en hausse, après un effort significatif assuré par les équipes : près de 40 000 transactions (prêts et retours) en 2018 (contre 29 600 en 2017, soit +32,6 %).



Un réseau qui bouge

- » Création du Guide du lecteur, pour un usage facilité des médiathèques par le public.
- » Création des « sacs mystère » qui permettent au public (surtout les nouveaux arrivés dans l'Albigeois) de découvrir, sur un thème, l'étendue et la diversité des types de collections proposés.
- » Poursuite de la valorisation des collections Jardin à Lescure d'Albigeois.
- » Réflexion sur la mise en place des « collections flottantes », des collections « Faciles à lire » et du prêt de contenus numériques.
- » Création du poste « Réservations » pour un meilleur service au public, et un recentrage des personnels sur leurs missions d'acquisitions et d'action culturelle.

Un réseau qui clique et qui fait cliquer

toutapprendre.com poursuit son développement, 1 624 usagers inscrits, dont 352 nouveaux en 2018 ; 4 899 sessions de connexion en 2018 (4 007 en 2017) pour une durée totale de plus de 1 604 heures de connexion. La plateforme de Vidéo à la demande (VOD) compte 1 696 usagers inscrits, dont 388 nouveaux inscrits en 2018.

Un patrimoine d'exception valorisé

L'exposition « D'Or et de lumière : quand lettres et lettrines s'animent » sur les lettrines enluminées des manuscrits médiévaux conservés à la médiathèque Pierre-Amalric accueilli 1 700 visiteurs et de nombreuses classes des collèges et lycées albigeois. La réflexion pour la réalisation d'une table ludo-numérique de la Mappa Mundi a été lancée en 2018 et se poursuit. Les notices papier informatisées ont été intégrées au catalogue général (+ 60 000 notices environ) ; le catalogue des dons Chabbert et Estève (collections occitanes) a été finalisé. Les archives et manuscrits de la poète Louisa Paulin, ont été numérisés.

Chiffres en perspectives

	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre d'inscrits	11 411	11 297	11 143	11 142	11 084
Nbre annuel de nouveaux inscrits	2 166	1 858	1 917	2 010	1 991
Nbre de transactions (prêts, retours)	1 327 322	1 293 082	1 275 999	1 252 083	1 250 188
Nbre de réservations	47 721	53 260	56 246	61 311	67 942
Plateforme toutapprendre.com :					
- inscrits	242	510	914	1 302	1 624
- nouveaux inscrits	242	268	399	388	352
- durée totale de connexion (heures)	NC	1 774	1 646	3 514	1 604
Plateforme VOD :					
- inscrits	/	509	933	1 318	1 696
- nouveaux inscrits	/	509	421	388	388
- nbre de téléchargements effectués	/	1 074	1 677	1 917	2 863
Personnes fréquentant l'action culturelle	NC	11 221	15 611	13 249	18 287

37
agents

Les équipements aquatiques

La piscine est devenue un lieu incontournable dans notre société, elle offre une ambiance de détente et de loisirs. Elle n'est plus réservée uniquement à l'apprentissage ou à la natation sportive, elle propose aujourd'hui de nombreuses activités éducatives, de santé et de bien-être.

Les enjeux du service des équipements aquatiques

- » Diversifier l'offre proposée aux usagers pour la pratique familiale ou sportive individuelle, pour les loisirs, la santé et le bien-être.
- » Favoriser la réussite du projet éducatif « le savoir nager sécuritaire » pour tous les enfants scolarisés sur le territoire.
- » Rechercher la performance en matière de gestion.
- » Préserver notre patrimoine aquatique en bon état de fonctionnement.

L'ESPACE AQUATIQUE ATLANTIS

Inauguré en 2001, l'espace aquatique Atlantis comprend un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique intérieur et extérieur, une fosse à plongeon, une pataugeoire, un espace de remise en forme, des plages extérieures et des espaces de jeux. En 2018, Atlantis a franchi le cap des 5 millions d'entrées depuis son ouverture. Sur la seule année 2018, Atlantis a accueilli **276 298 usagers**.

	Nombre d'entrées	% de la fréquentation totale	Comparatif 2017/2018
Le loisir	136 560	50,76 %	+2 %
La forme santé	57 914	21,53 %	-1,85 %
L'éducatif	45 006	16,73 %	-12,83 %
L'associatif sportif	29 535	10,98 %	-22,58 %

1 - LE LOISIR

L'activité « loisir » reste l'activité principale avec plus de 50 % des fréquentations et 54,75 % des recettes (464 127 € soit +2,52 % par rapport à 2017). Une bonne fréquentation a été enregistrée sur l'été 2018, mais une baisse sensible des fréquentations est constatée en période scolaire.

2 - LA FORME, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'activité « forme santé » est en légère baisse. Les prix très concurrentiels pratiqués par les salles de sport locales ont eu un effet non négligeable sur les fréquentations du centre de remise en forme. Les recettes s'élèvent à 257 221 € (soit -3,71 % par rapport à 2017).

3 - L'ÉDUCATIF

Le Grand Albigeois met à disposition ses équipements aquatiques et ses éducateurs pour l'apprentissage de la natation scolaire avec le projet du savoir nager sécuritaire pour tous les enfants du territoire. Le coût estimé pour l'apprentissage de la natation scolaire pour les enfants est estimée à environ 200 000 € pour l'année 2018. Dans le cadre de son projet, la collectivité met à disposition de l'Éducation Nationale 3 éducateurs, maître-nageurs-sauveteurs par séance afin de favoriser l'apprentissage de la natation scolaire élémentaire. Les recettes du secteur éducatif (92 606 € soit 11 % des recettes globales) correspondent aux inscriptions de l'École de l'eau et à la redevance de mises à disposition de lignes d'eau pour les collèges et les lycées du territoire.

4 - L'ASSOCIATIF

Des mises à disposition de lignes d'eau sont consenties à titre gratuit pour les associations sportives. Elles font l'objet de conventions annuelles ou triennales. L'aide indirecte apportée aux associations pour la mise à disposition de lignes d'eau est estimée à environ 361 010 €.

Associations sportives	Albi Sports Aquatiques	Club Subaquatique Albigeois	Albi Triathlon	Baby Club	Société Nationale de Sauvetage en Mer
Nbre de lignes/h/an	8 592	1 177	847	814	648
Aide indirecte de la collectivité pour la mise à disposition de lignes d'eau	256 815 €	35 181 €	25 317 €	24 330 €	19 367 €
Nbre d'adhérents	419	140	128	243	34
Fréquentation moyenne horaire	1,8 nageurs/l/h	3,8 nageurs/l/h	5,8 nageurs/l/h	11 nageurs/l/h	1,9 nageurs/l/h

Chiffres clés

Dépenses de fonctionnement : 2,9 M€ (soit +5,8 % par rapport à 2017)

- Eau et énergie : 451 896 €
- Fonctionnement : 225 064 €
- Personnel : 1,5 M€

Charges nettes : 1,35 M€ (soit +9,9 % par rapport à 2017)

L'ESPACE AQUATIQUE TARANIS

Entièrement rénové en 2005, l'espace aquatique Taranis comprend un bassin couvert d'apprentissage de 10 x 6 m et un bassin d'été de 25 m ouvert au grand public lors de la saison estivale. Au 31 décembre 2018, Taranis a accueilli près de 380 000 usagers depuis sa rénovation de septembre 2005.

En 2018, le site a accueilli **27 875 usagers**.

	Nombre d'entrées	% de la fréquentation totale	Comparatif 2017/2018
Le loisir	6 500	23,3 %	+17,4 %
La forme santé	2 841	10,2 %	-10 %
L'éducatif	17 235	61,8 %	-8 %
L'associatif sportif	1 299	4,6 %	-1,8 %

1 - LE LOISIR

L'été, Taranis ouvre son bassin extérieur de 25 m pour accueillir le grand public, ce qui représente plus de 23 % des fréquentations annuelles. On note une augmentation sensible sur la saison estivale.

2 - LA FORME, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La collectivité propose sur inscription plusieurs activités aquatiques : cours d'aquaphobie, cours d'aquagym en direction des adultes et les cours d'apprentissage de la natation en direction des jeunes enfants.

3 - L'ÉDUCATIF

Natation scolaire : 14 702 élèves, 52,74 % des fréquentations.

La piscine de Taranis possède un bassin d'apprentissage bien adapté par sa taille et sa configuration à l'accueil des classes maternelles. En 2018, le site a accueilli 17 235 élèves, ce qui représente plus de 60 % de la fréquentation totale. 54 classes de l'ensemble de l'Agglomération fréquentent cet établissement.

4 - L'ASSOCIATIF

L'espace aquatique Taranis accueille 3 associations : les AGV, le canoë-kayak et la natation prénatale. Les fréquentations pour l'année 2018 sont de 1 299 entrées, soit près de 5 % des fréquentations.

Chiffres clés

Dépenses de fonctionnement : 217 140 € (soit -3,9 % par rapport à 2017)

- » Eau et énergie : 62 496 €
- » Fonctionnement : 15 619 €
- » Personnel : 139 024 €

Charges nettes : 171 746 (-5,4 % par rapport à 2017)

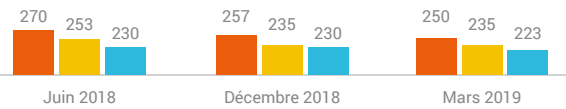
	ATLANTIS	TARANIS
Fréquentation moyenne /jour	815	135
Nbre d'usagers payants	194 126	6 627
Taux d'usagers payants	76 %	-
Nbre annuel d'heures d'ouverture	4 767	1 664
Coût horaire de fonctionnement	478 €	130 €
Coût brut d'un usager (dépenses/nbre d'usagers)	7,9 %	7,8 %
Coût moyen d'un usager (charges nettes/nbre d'usagers)	4,9 €	6,1 €
Recette moyenne d'un usager	4,25 €	-
Coût moyen horaire de la ligne d'eau	29,9 €	-



Le relais d'assistantes maternelles

En 2018, le nombre d'assistantes maternelles agréées en activité a nettement diminué, et 16 nouvelles agréées ont été mentionnées.

Évolution du nombre d'assistantes maternelles agréées



- Nombre total d'assistantes maternelles agréées (Liste PMI)
- Nombre d'assistantes maternelles agréées en activité (Liste PMI)
- Nombre d'assistantes maternelles agréées en activité (Source RAM)

Les demandes d'accueil des familles

Le nombre de demandes d'accueil a légèrement diminué en 2018. L'activité du RAM fluctue chaque mois, sans constante d'une année sur l'autre. En 2018, nous constatons une augmentation des demandes de familles résidant hors agglomération albigeoise. Se distinguent les habitants de l'agglomération Gaillac-Graulhet et du Ségala-Carmausin.

La typologie des demandes d'accueil varie peu d'une année à l'autre, et on retrouve des difficultés pour :

- des demandes d'accueil en urgence entre janvier et juin
- le manque de mobilité des familles, plus particulièrement sur Albi
- le besoin d'accueil en horaires atypiques et/ou le samedi
- les recherches conjointes d'un emploi et d'un mode de garde



Des animations en augmentation

	Nombres d'animations 2016	Nombres d'animations 2017	Nombres d'animations 2018
Albi	41	51	81
Cunac	4	9	13
Lescure d'Albigeois	5	6	7
Le Séquestre	9	10	15
Marssac-sur-Tarn	14	25	26
Saint-Juéry	8	13	7
Saliès	6	11	6
Terressac	7	9	10
TOTAL	94	134	166

En 2018, le nombre d'animations a augmenté, grâce au recrutement d'une animatrice. La fréquentation moyenne par temps d'animation a légèrement augmenté en 2018. Outre le fait que de nouvelles professionnelles se manifestent, la mobilité et la mixité des groupes s'accroissent sur le territoire. La programmation s'est aussi diversifiée, avec notamment une intervenante en arts plastiques.

La formation des assistant(e)s maternelles en augmentation

Depuis 2017, la CNAF propose un financement de 3 000 € en contrepartie de la mise en œuvre par le RAM d'une mission renforcée. Le RAM s'est positionné afin de favoriser l'augmentation des départs en formation continue des assistant(e)s maternelles. L'objectif d'une progression annuelle de 10 % des assistant(e)s maternelles du territoire partis en formation continue grâce à l'action du RAM a été atteint en 2017 et 2018. 25 assistant(e)s maternelles ont suivi une ou plusieurs sessions de formation continue en 2018 (+20 par rapport à 2017) soit 11 % des assistant(e)s maternelles en activité sur le territoire.



La propreté urbaine

La Propreté urbaine englobe le nettoyage, le balayage, le salage et le déneigement des voies, des espaces publics et des places publiques.

Balayage mécanique



Le balayage mécanique est assuré sur l'ensemble du territoire en régie au gré des besoins de chaque commune.

Balayage manuel

Compte tenu de la typologie et de la physionomie de l'aménagement des rues et des voies, notamment dans les centres anciens, le nettoyage des rues et des voies publiques nécessite le plus souvent une intervention humaine.

Cela permet d'assurer un passage avec une fréquence déterminée dans chaque secteur desservi. Chaque agent de balayage dispose d'un équipement multifonctions pour assurer le nettoyage des voies et rues au sein de son secteur d'affectation. Des triporteurs à assistance électrique sont également être déployés sur certains secteurs.

Viabilité hivernale

La Propreté urbaine participe à la viabilité hivernale en assurant le déneigement et la praticabilité des trottoirs et espaces publics en complément du salage et déneigement des voies de circulation assurée par la Régie voirie.

Chiffres clés

RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS	2015	2016	2017	2018
Déchets de balayage (en tonnes)	1375	1395	1403	1231
Cartons (en tonnes)	670	682	675	712
Surfaces de graffitis traités (en m²)	818	622	369	783

- » 1 571 T de déchets dont 1 403 T de déchets de balayage et 168 T de déchets divers.
- » 80 distributeurs de sacs à déjections canines, ce qui représentent 500 000 sacs mis à disposition dans les distributeurs.
- » 600 corbeilles de propreté.
- » 22 000 sacs de chariots de balayage.
- » 39 000 sacs de corbeilles.
- » 712 T de cartons collectés (+5,5 % par rapport à 2017).
- » 783 m² de surfaces de graffitis traitées (+112 % par rapport à 2017).

Moyens matériels

- » 23 véhicules
- » 2 balayeuse 1 m³ affectées aux centres-villes d'Albi et de Saint-Juéry.
- » 5 balayeuses compactes 4 m³ affectées aux quartiers d'Albi.
- » 1 laveuse électrique affectée aux quartiers d'Albi.
- » 1 laveuse compacte affectée à Albi.
- » 1 micro-balayeuse affectée au balayage des trottoirs d'Albi.
- » 1 aspirateur électrique de voirie (Glutton®).
- » 1 balayeuse poids lourds 5 m³ affectée au balayage des communes hors Albi.
- » 1 benne à ordures ménagères affectée à la collecte des marchés de plein vent.
- » 1 camion aspire-feuilles.
- » 1 fourgon équipé d'une unité haute pression pour le lavage et décapage.
- » 2 véhicules utilitaires légers.
- » 7 utilitaires type fourgon.



Le chenil fourrière animale

Au 1^{er} janvier 2018, 44 chiens étaient hébergés au chenil communautaire.

TYPES D'ENTRÉES	EFFECTIFS ACCUEILLIS	MORTALITÉ	OBSERVATIONS
Abandons	56	8	Le taux de mortalité est de 4,2 %
Fourrières	257	7	
Animaux pensionnaires	0	0	
TOTAL DES ENTRÉES	313		

Les entrées diminuent de 4,6 %. L'effectif total est de 357 chiens (soit -1,4 % par rapport à 2017).
Au 31 décembre 2018, il restait 48 chiens dans l'établissement.

TYPE DE SORTIES	EFFECTIFS SORTIS	OBSERVATIONS
Reprises des fourrières	187	Les reprises en hausse représentent 64,7 %
Reprises de pensionnaires	0	Il n'y a pas eu de chien placé temporairement
Adoptions	102	Le taux d'adoption est stable à 35,29 %
TOTAL DES SORTIES	289	

Au 1^{er} janvier 2018, 62 chats étaient hébergés au chenil communautaire.

TYPES D'ENTRÉES	EFFECTIFS ACCUEILLIS	MORTALITÉ	OBSERVATIONS
Abandons	136	61	Le taux de mortalité à 34,58 % est en légère baisse malgré des épidémies dont le typhus.
Fourrières	185	50	
Animaux pensionnaires	0	0	
TOTAL DES ENTRÉES	321		

Les entrées diminuent de 13 %. L'effectif total est de 383 chats.
Au 31 décembre 2018, il restait un effectif de 75 chats dans l'établissement.

TYPE DE SORTIES	EFFECTIFS SORTIS	OBSERVATIONS
Reprises des fourrières	15	Le taux d'adoption est de 44,91 %. Il y a une légère hausse (2,42 %) sur cette activité.
Reprises de pensionnaires	0	
Adoptions	172	
TOTAL DES SORTIES	187	

De 2017 à 2018 l'effectif global évolue de 793 à 740. 2018 va continuer de jouer sur l'efficience des actions menées : notamment, la prophylaxie, le partenariat avec les associations de protection animale et les campagnes de stérilisation.

Édité par Grand Albigeois BP70 304 - 81 009 ALBI Cedex
Directeur de publication : Thierry Dufour
Maquette : Pavillon Noir
Tirage : 80 exemplaires
Imprimeur : Évoluprint
Crédit photo : Grand Albigeois/Studio Tchiz



**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGOIS**

www.grand-albigeois.fr